

ASSASSINAT DE L'EX-DGSN ALI TOUNSI

PEINE CAPITALE REQUISE CONTRE OULTACHE

Page 5

ISSN - 1112-7440
MIDI

L'info, rien que l'info

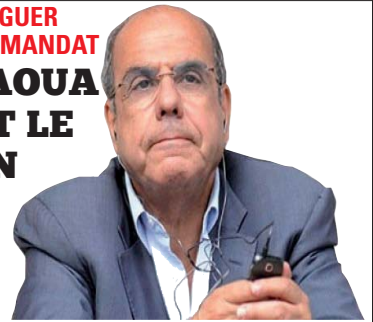
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 3022 | Mardi 28 février 2017 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

**POUR BRIGUER
UN NOUVEAU MANDAT
RAOURAOUA
OBTIENT LE
SOUTIEN
DE L'AG
DE LA
FAF**

Page 24



APRÈS LA TENTATIVE D'ATTENTAT TERRORISTE DE CONSTANTINE

BEDOUI CONDAMNE ET RASSURE

Page 3



L'attentat terroriste ayant ciblé dimanche soir un commissariat de la ville de Constantine et qui a occasionné la blessure de deux policiers n'altérera en rien la détermination des forces de sécurité à lutter contre le fléau terroriste. C'est ce qui ressort de la réaction du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales.

**UN EMPRUNT OBLIGATAIRE
SANS INTÉRÊT
SON LANCEMENT
PRÉVU POUR
LE MOIS
DE MAI**

Page 4



**SIDI-SLIMANE À TISSEMSILT
LE PRÉSIDENT
D'APC
VICTIME D'UNE
AGRESSION**

Page 3

**PASSEURS D'ÉMIGRÉS
CLANDESTINS
UN RÉSEAU
DÉMANTELÉ
À AÏN
TÉMOUCHENT**

Page 24



L'AMBASSADEUR DE LA RASD À ALGER

**LE MAROC N'A PAS
RETIRÉ SON ARMÉE
DE GUERGUERAT**

Page 5

FAUX CONGÈS ET ARRÊTS DE TRAVAIL FICTIFS

**LA CNAS
SÉVIT PAR
LE CONTRÔLE**

Page 4



2
contrebandiers
interpellés
sur la route
reliant
Mostaganem
à Oran.

78
kg de kif traité
saisis
à Sidi-Bel-Abbès
au cours de la
semaine dernière.

190
familles relogées
à Arbatache
dans le cadre
de l'éradication de
l'habitat précaire.

ENGOUEMENT POUR LA PHYTOTHÉRAPIE À IN-SALAH

Les boutiques de médecine alternative, phytothérapie et aromathérapie à In-Salah suscitent un large engouement de clients en quête de plantes à usage thérapeutique pour tant prévenir que guérir divers maux. La phytothérapie et l'aromathérapie sont prisées pour de pathologies, qu'elles soient graves ou bénignes, sans se soucier d'éventuelles complications et effets secondaires pouvant être provoqués par ces préparations aléatoires. Pour de nombreux citoyens d'In-Salah approchés par l'APS, la phytothérapie constitue "un retour à la nature", notamment en matière de traitement de certaines maladies graves, et ces herbes ont toujours été de "bons remèdes" pour leurs parents, dont certains, disent-ils, "ne s'étaient jamais rendus dans les structures de santé et officines pharmaceutiques". La plupart des herboristes et phytothérapeutes d'In-Salah affirment que leurs "officines" sont sollicitées par toutes les catégories sociales et pas seulement par les personnes âgées. Ils assument, outre la vente des produits, la prescription de



pseudo-ordonnances thérapeutiques et la vulgarisation des vertus, mode d'emploi et posologie des mixtures à base d'herbes et de plantes, selon les cas des malades, dans l'espoir d'un rapide soulagement de leurs douleurs et d'un rétablissement, sans avoir à recourir à la médecine moderne.

TLEMCEEN A ACCUEILLI UN COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LA CULTURE SOUFIE



Les participants au colloque international sur la culture soufie "Sur les traces de Sidi Boumediene" ont unanimement soutenu que "le grand soufi du Maghreb arabe que fut Sidi Boumediene avait réalisé une symbiose

réussie entre la science, la religion et la philosophie".

Cet éminent érudit, dont le nom est lié à celui de la cité de Tlemcen a légué de nombreux ouvrages dont les plus connues sont *Ouns El Wahid* et *Mafatih El Ghayb*, des recueils de poésie et des invocations qui constituent des textes exceptionnels encore récités à ce jour. Marcher sur les traces de Sidi Boumediene, notamment dans leur dimension spirituelle, n'est pas chose aisée et exige la maîtrise d'une multitude d'outils et un travail colossal de vérification.

Ce colloque coïncide avec le 900^e anniversaire de la naissance de Sidi Boumediene surnommé le "Cheikh des cheikhs" au regard du nombre considérable de ses élèves devenus à leur tour maîtres, a indiqué dans son allocution d'ouverture D' Ali Hikmat Sari, enseignant des lettres comparées à l'université de Tlemcen et président du Club de la culture soufie, initiateur de la rencontre avec le concours d'une agence de voyages de Tlemcen.

LA FAF DÉCERNE 9 MÉDAILLES DE L'ORDRE DU MÉRITE, DONT 2 À TITRE POSTHUME

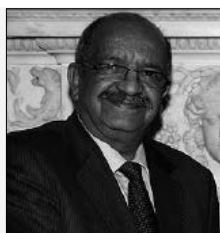
Neuf médailles de l'ordre du mérite ont été décernées lundi à Alger par la Fédération algérienne de football à d'anciennes gloires du football national, dont deux à titre posthume, aux regrettés Mourad Abdelouahab et Kacem Limam. La médaille de l'ancien entraîneur du CR Belouizdad et de l'USM Alger, Mourad Abdelouahab a été récupérée par son fils lors d'une cérémonie prévue spécialement à cet effet, en marge de l'AGO de la FAF à Sidi-Moussa, au moment où celle de l'ancien président du MC Oran, Kacem Limam, a été remise à un dirigeant du club. Les sept autres médailles ont été décernées à d'anciens joueurs internationaux, entraîneurs, arbitres, présidents de clubs et de Liges, ainsi qu'à un doyen de la presse sportive, Ahmed Achour. Ces lauréats sont : l'ancien entraîneur de la sélection algérienne et de la JSK, Mahieddine Khalef, l'ancien défenseur international de l'ES Sétif, Hakim Serar et l'ancien arbitre international, Mohamed Benouza. Les autres lauréats sont l'ancien président du CA Bordj Bou Arréridj, Mohamed Tahar Remache, et ses homo-

logues de la ligue de football de Batna et de la commission centrale d'arbitrage, respectivement Mohamed Belagha et Mohamed Mimoun.



ABDELKADER MESSAHHEL

"La promotion de la culture du dialogue, du rapprochement entre le Nord et le Sud et le rejet de la culture de la rancœur et de la haine constituent des actions hautement civilisationnelles susceptibles d'honorer les nations qui assument ces actions."



D
I
X
I
T

10.000 HOMMES DÉNUDÉS SE BATTENT POUR UN... BÂTON PORTE-BONHEUR

Ils sont dix mille à porter simplement des chaussettes et un string, style sumo, à participer au traditionnel festival d'Hadaka matsuri, à Okayama, au Japon. Massés les uns contre les autres dans le temple de Saidaiji, ils attendent... un morceau de bois. Les épreuves débutent par un bain glacial, afin de se purifier le corps et se préparer à une rude bataille. Ces petits bâtons de bois, mesurant vingt centimètres de long, sont considérés comme des porte-bonheur. Lancés par des moines bouddhistes, ces talismans sont convoités par chacun des participants au festival. L'attente dure en général plus d'une heure. Grelottant de froid, jouant des coudes pour se faire la meilleure place, les hommes nus forment une véritable mêlée dans l'attente du lancer. Les moines les aspergent tout d'abord d'eau bénite, avant d'éteindre la lumière. C'est à ce moment-là que tout se joue. Les bâtons pleuvent et ceux qui parviennent à s'en emparer ont intérêt à user de la force s'ils veulent conserver leur trésor.

QUAND LA POLICE SE TROMPE EN AIDANT UN ENFANT À RÉSOUDRE UN PROBLÈME DE MATHS

Qui a dit que les flics américains n'étaient pas sympas ? Pas Lena Draper, en tous cas. N'arrivant pas à résoudre un problème mathématique, cette jeune élève de CM2 a eu une drôle d'idée : demander à la police de l'aider à faire ses devoirs. La fillette de 10 ans a envoyé un message sur la page Facebook du commissariat de Marion, en Ohio. Et surprise : on lui a répondu. "J'ai besoin d'aide avec mes devoirs", a posté Lena. "D'accord, avec quoi ?", lui a rétorqué B. J. Gruber, l'officier qui gère la page Facebook. "Je ne comprends pas (8+29) x 15", a expliqué Lena. "Est-ce qu'on doit d'abord calculer les premiers chiffres entre parenthèses, et ça ferait 37 x 15 ?". "Prends le résultat de la première parenthèse, puis celui de la deuxième et multiplie la somme par deux", a expliqué l'officier de police. "Vas de gauche à droite, calculant les chiffres entre parenthèse d'abord". Touchée par cet échange entre sa fille et B. J. Gruber, Molly Draper, la maman de Lena, a posté des captures d'écran de leur échange sur sa page Facebook. C'est alors que des internautes ont pointé du doigt les erreurs commises par le policier : il fallait en réalité uniquement multiplier le résultat de la deuxième parenthèse par deux.

4.000 CANARDS LÂCHÉS DANS LA NATURE APRÈS UN ACCIDENT

Pas moins de 4.000 canards se sont retrouvés lâchés dans la nature, après que le poids lourd qui les transportait a heurté un terre-plein au niveau de Cholet, sur l'A87. Un incident qui n'a pas fait de blessés mais qui a tout de même nécessité la fermeture de l'autoroute pendant près de quatre heures, car il "a fallu récupérer l'ensemble des 4.000 canards, certains s'étaient échappés sur les voies", ont précisé les sapeurs-pompiers du Maine-et-Loire.

APRÈS LA TENTATIVE D'ATTENTAT TERRORISTE DE CONSTANTINE

Bedoui condamne et rassure

L'attentat terroriste ayant ciblé dimanche soir un commissariat de la ville de Constantine et qui a occasionné la blessure de deux policiers n'altérera en rien la détermination des forces de sécurité à lutter contre le fléau terroriste. C'est ce qui ressort de la réaction du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales.

PAR KAMAL HAMED

Une réaction à travers laquelle le gouvernement voulait rassurer l'opinion nationale quant à la maîtrise de la situation sur le plan sécuritaire. En effet le ministre de l'Intérieur affirme que l'attaque terroriste qui a ciblé la 13^e sûreté urbaine de la ville de Constantine, avant-hier soir, "n'entamera en rien la détermination de l'Algérie à faire face à tout acte visant à porter atteinte à la sécurité des biens et des personnes". Après avoir condamné et dénoncé "cet acte abject qui intervient à un moment où le peuple algérien s'apprête à accomplir son devoir électoral pour le renforcement de l'œuvre institutionnelle du pays" le département ministériel de Nouredine Bedoui ajoute que "nous tenons à assurer que cette attaque terroriste n'entamera en rien notre détermination à faire face à tout acte visant à porter atteinte à la sécurité des biens et des personnes". Le ministère de l'Intérieur indique que "cet attentat a pu être déjoué grâce à la vigilance et à l'intervention courageuse d'un agent de police en faction qui a pu repousser le terroriste kamikaze, l'obligeant à enclencher sa ceinture explosive à l'extérieur du bâtiment abritant le siège du commissariat". Le ministère de l'Intérieur, qui se réjouit qu'"aucune perte en vies

humaines n'est à déplorer assure que les deux agents de police qui ont été légèrement blessés se portent bien". Le ministre de l'Intérieur, Nouredine Bedoui, a déjà réagi en exprimant le soir même de l'attentat sa solidarité avec les éléments de la Police nationale. En effet, invité dimanche soir à l'émission *Hiwar el Sâa* sur la chaîne terrestre de la Télévision algérienne, le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Nouredine Bedoui, a souligné que "tous les services de sécurité sont prêts à faire face à toutes les tentatives visant à porter atteinte à la sécurité et à la stabilité du pays notamment en ces circonstances".

De son côté le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a indiqué hier sur les ondes de la chaîne 1 de la Radio nationale que l'opération d'identification du terroriste auteur de cet attentat kamikaze, qui est mort après la déflagration de la bombe qu'il portait sur lui, se poursuit. Le parquet a dans l'immédiat ouvert une enquête. Notons qu'en début de soirée du dimanche un kamikaze s'est fait exploser devant l'immeuble abritant le siège d'un commissariat de la ville de Constantine. Selon un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) deux policiers ont été blessés dans l'attentat terroriste déjoué



Nouredine Bedoui.

ciblant la 13^e sûreté urbaine de la ville de Constantine à Bab-El-Kantara. Les victimes souffrent de blessures qualifiées de "légères" et ont été admises au service des urgences du centre hospitalo-universitaire Benbadis pour les soins nécessaires. Selon la DGSN "un policier qui était devant le siège du commissariat situé au-dessous d'un bâtiment abritant une dizaine de familles, a riposté énergiquement et héroïquement, après plusieurs sommations, ciblant avec précision la

ceinture explosive portée par un terroriste".

Notons enfin que le groupe terroriste Daech a, rapporte l'agence de presse Reuters, revendiqué l'attentat terroriste qui a plongé Constantine dans la psychose.

Ce d'autant que c'est le deuxième attentat terroriste en un laps de temps. Il y a quelques mois un officier de police a été assassiné par un groupe terroriste qui a réussi à prendre la fuite.

K. H.

La France condamne l'attentat terroriste

La France a condamné, par la voix de sa diplomatie, l'attentat terroriste perpétré à Constantine le 26 février, qui a blessé deux policiers", tout en adressant ses "vœux de prompt rétablissement aux victimes", a indiqué hier un communiqué du Quai d'Orsay. "La France assure les autorités et le peuple algériens de sa solidarité dans cette épreuve. Elle se tient à leurs côtés dans le combat qu'ils mènent avec courage et détermination contre le terrorisme", peut-on lire sur le communiqué.

R. N.

ABATTU PAR LES FORCES DE L'ANP À JIJEL

Identification du terroriste

Le terroriste abattu lors d'une opération de ratissage menée samedi à Jijel par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) a été identifié, a indiqué hier le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

"Dans le cadre de la lutte antiterroriste et suite à l'opération menée par un détachement de l'Armée nationale populaire, avant-hier 25 février 2017, près de la Mechta de Hedabla, commune de

Ziama-Mansouria, wilaya de Jijel et qui s'est soldée par la récupération d'un fusil semi-automatique de type Simonov, d'une grenade et d'une quantité de munitions, il a été procédé à l'identification du terroriste abattu. Il s'agit du dénommé

L. Louanès alias "Taher Beghila", précise la même source.

Dans le même contexte, un détachement de l'ANP "a découvert et détruit deux abris pour terroristes à Skikda, tandis

qu'un autre détachement a arrêté, en coordination avec les services de la Sûreté nationale, 3 éléments de soutien aux groupes terroristes, à Tébessa".

Par ailleurs, et dans le cadre de la lutte contre l'émigration clandestine et la criminalité organisée, des détachements de l'ANP et des éléments de la Gendarmerie nationale "ont appréhendé 8 contrebandiers et 33 immigrants clandestins de différentes nationalités à Oran, Tlemcen, Djanet, Illizi, In-

Guezam et Constantine, alors que 6 détecteurs de métaux ont été saisis", conclut le communiqué du MDN.

R. N.

SIDI-SLIMANE À TISSEMSILT Le président d'APC victime d'une agression

Le président de l'assemblée populaire communale de Sidi-Slimane (wilaya de Tissemsilt) a été victime hier d'une agression lui causant des brûlures de deuxième degré au visage, a-t-on appris du chef de la daïra de Bordj Bounaama. L'agresseur a aspergé le P/APC avec de l'essence hors du siège de la commune, a indiqué la même source. La victime, a-t-il ajouté, a été transférée aux urgences médicales de l'EPH de Bordj-Bounaama avant d'être orientée vers l'hôpital des grands brûlés de Douera (Alger). Selon une source des services communaux, le mis en cause contestait une mise en demeure concernant des travaux d'extension de son habitation précaire à Sidi-Slimane. Le groupement territorial de la Gendarmerie nationale a indiqué que l'agresseur en fuite est activement recherché.

R. N.

EXTRADITION D'UN DES DEUX PRISONNIERS DE GUANTANAMO

Des négociations engagées l'Algérie et les États-Unis

L'Algérie et les États-Unis mènent actuellement des négociations autour de l'extradition d'un des deux prisonniers algériens encore détenus à Guantanamo, a affirmé hier le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh.

Invité du forum de la Radio nationale, Louh a indiqué que des négociations

étaient en cours entre le ministère algérien des Affaires étrangères et le gouvernement américain concernant l'extradition d'un des deux prisonniers algériens encore détenus à Guantanamo. Les États-Unis ont récemment signé une convention avec l'Algérie sur les procédures d'échange de données sur le crime organisé et la lutte antiterroriste, dans le

cadre de la solidarité internationale face à ce genre de crime transcontinental.

Dix-neuf prisonniers algériens détenus à Guantanamo ont déjà été rapatriés en Algérie.

Ils ont bénéficié "d'un procès équitable", certains ont été acquittés et d'autres condamnés.

R. N.

UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SANS INTÉRÊT

Lancement prévu pour le mois de mai

Un emprunt obligataire sans intérêt devrait être lancé entre fin avril et mai 2017, a indiqué hier à Alger le ministre des Finances, Hadji Baba Ammi.

PAR RIAD EL HADI

Nous "sommes en train d'étudier un projet de lancement d'un nouvel emprunt obligataire pour cette année, mais sans intérêts", a déclaré le ministre à la presse en marge d'une séance plénière du Conseil de la Nation consacrée au texte de loi de règlement budgétaire 2014.

La durée de cet emprunt obligataire s'étalera de trois à cinq ans et dont les titres ne seront pas éligibles à la Bourse puisque actuellement, les titres éligibles à cette institution boursière sont ceux de 7,10 et 15 ans, appelés OAT (obligation assimilée du Trésor). Se gardant de donner plus de détails sur cette opération financière, le ministre a affirmé qu'elle était en cours d'étude et que le projet devrait être d'abord présenté au gouverne-



Hadji Baba Ammi.

ment : "Si le gouvernement adopte cette démarche, on lancera cet emprunt". A une question sur les banques qui envisagent le lancement de produits bancaires sans intérêt conformément à la charia, M. Baba Ammi a répondu : "Moi, je n'utiliserai pas le mot 'islamique', mais plutôt 'participatif'. Ce sont des produits qui ne sont

pas rémunérés par des intérêts, mais par les rendements des projets qui seront financés". Selon lui, un travail est en cours au niveau des banques pour lancer ce type de produits vers la fin de l'année 2017. Interrogé sur la situation économique du pays, le ministre a relevé qu'elle était "difficile" sur le plan finan-

cier mais que la situation est "maîtrisée".

"Au vu des résultats économiques de l'année 2016, nous sommes très confiants sur la possibilité de surpasser cette situation, mais il faut qu'il y ait une discipline budgétaire dans l'application de la loi", a-t-il insisté.

Il a rappelé, dans ce sens, la vision à moyen terme adoptée dans le cadre de la loi de finances 2017, qui est une stratégie en matière de gestion des finances publiques, qui va être aussi appliquée pour les prochaines lois de finances.

A une question sur l'augmentation du taux d'inflation, le ministre a imputé cette hausse à certains commerçants "qui ne respectent pas la loi".

Selon lui, "la hausse des prix produits alimentaires n'est pas la faute du gouvernement, c'est la faute de certains commerçants qui doivent rentrer dans l'ordre. Nous allons renforcer le contrôle des prix des produits de base. C'est une mission du ministère des Finances".

R. E.

FAUX CONGÉS ET ARRÊTS DE TRAVAIL FICTIFS

La Cnas sévit par le contrôle

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

La Cnas a décidé de contrôler tous les certificats de maladie de complaisance. Il en ressort un contrôle de plus de 124.805 assurés pour toute l'année 2016 avec des sanctions à l'encontre des absents lors de contrôles à domicile.

La Caisse nationale des assurances sociales a averti déjà qu'elle procèdera à des contrôles minutieux pour vérifier si les malades sont chez eux après une délivrance de certificats médicaux afférents. Le constat est effarant, lors des opérations de contrôles à domicile, il a été enregistré que plus de 19.000 personnes ont été absentes du domicile et

14.473 personnes ont été sanctionnées pour de "faux congés de maladies". La Cnas par le biais de sa direction des prestations a souligné que ces opérations s'inscrivent dans le cadre de la lutte contre les congés de complaisance et des arrêts de travail injustifiés.

D'ailleurs, cela se répercute négativement sur les finances de la Caisse qui tente de les rééquilibrer avec la rationalisation budgétaire. Selon la même direction "il a été constaté que 14.774.568 indemnités journalières concernant les arrêts de travail ont été remboursées tout au long de l'année 2016". Mais des milliers de demandes d'arrêts de travail ont été annulées par les différentes directions au niveau national. La Cnas estime que ces derniers n'avaient nullement besoin d'un arrêt de travail et cer-

tains abusent tout le temps de ces "congés" sans présenter dûment les actes médicaux nécessaires ou des certificats attestant la période sur laquelle est mentionnée la durée du congé de maladie. D'autre part, il est à noter que chaque assuré social doit présenter au bout de 48 heures le justificatif nécessaire pour procéder au remboursement selon les lois en vigueur. Ce qui est aberrant, c'est que certains assurés ont réussi à tromper parfois la vigilance des services de sécurité sociale, mais le DG de la Cnas a toujours soutenu que pour lutter contre ce phénomène "il faut vérifier l'état des malades par les services de la Caisse". Les malades chroniques qui peuvent parfois obtenir des congés de moyenne ou longue durée sont exclus de cette opération après un contrôle médical effectué

par les praticiens de la Caisse. A cet effet, il a été établi une nouvelle base de remboursement sur une nomenclature de maladies bien précises et qui servent désormais de référents pour les opérations de contrôle.

Les pathologies cardiaques, neurologiques, traumatologiques, cas de chirurgie, maladies infectieuses et respiratoires et les affections urologiques sont parmi les plus prioritaires pour les indiquer comme valables pour les malades qui veulent bénéficier d'arrêts de travail plus au moins prolongés.

Tous les autres cas doivent être justifiés par des secondes visites médicales afin de s'assurer de la sincérité des malades qui demanderaient des congés de maladie.

F. A.

MESURES DE SOUTIEN À LA CROISSANCE DES PME

Beaucoup reste à faire

PAR CHAHINE ASTOUATI

Les réformes engagées dans le développement de l'économie nationale et l'amélioration du climat des affaires ont indéniablement apporté leurs fruits. Alexandre Kateb, économiste et membre de la Task Force conseiller du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, en est convaincu. Il en veut pour preuve les quelques points gagnés dans les classements des organismes spécialisés à l'instar de la Banque mondiale et du Doing Business.

Intervenant, hier, à l'émission *L'Invité de la rédaction* de la chaîne 3, il considère, toutefois, que ces avancées "restent insuffisantes pour l'Algérie qui se veut puissance émergente. Beaucoup reste à faire et c'est possible", suggérant de suivre le cas de la Géorgie qui a glané une cinquantaine de places grâce à une

batterie de "simples réformes".

Dans ce sens, Alexandre Kateb recommande l'allègement des procédures administratives pour l'investissement tout en s'assurant du respect des délais. "Il est temps, dit-il, d'inverser la charge de la preuve". C'est-à-dire qu'en cas d'absence de réponse, "le silence doit profiter à l'entrepreneur et non l'inverse".

Pour cet expert, La modernisation de la gouvernance économique et administrative est centrale, puisque, "toutes les autres réformes en découlent. Cette modernisation, dit-il, passe par un recentrage du rôle de l'Etat et des institutions sur des missions de stratégie et de conception des politiques, déléguant aux agences sectorielles le pouvoir de régulation".

Pour le développement des entreprises,

l'expert conseille le maintien des dispositifs de soutien à la création des PME invitant à une étape de soutien à la croissance des entreprises. "En Algérie, signale-t-il, il y a beaucoup de PME qui n'arrivent pas à croître", proposant de mettre en place des formules en associations avec les banques commerciales pour leur permettre de se développer.

Concernant les entreprises publiques, il appelle à plus de liberté et à l'arrêt des interférences de l'Etat dans leur gestion. Regrettant le décalage existant entre les dispositifs législatifs et leur application sur le terrain, l'invité de la chaîne 3 propose, qu'en plus de la formation des cadres, il faudrait créer "une cellule de planification chargée de suivre, dans la durée, l'application des réformes en cours".

C. A.

FORAGE PÉTROLIER OFFSHORE

Sonatrach discute avec plusieurs compagnies étrangères

La compagnie nationale des hydrocarbures veut commencer le forage pétrolier offshore (en mer). Sonatrach a entamé des discussions avec les groupes pétroliers américains Exxon Mobil Corp et Anadarko, mais aussi avec la compagnie italienne Eni, selon des informations de Reuters. "Les études sismiques menées par la Sonatrach ont montré un potentiel intéressant dans les régions de Béjaïa et d'Oran", rapporte une source anonyme citée par Reuters.

Confrontée à une baisse des prix du brut depuis mi-2014, l'Algérie est contrainte de diversifier ses revenus et de faire appel aux investisseurs étrangers. Le forage offshore pourrait offrir au pays un nouveau levier de croissance.

R. N.

ASSASSINAT DE L'EX-DGSN ALI TOUNSI

Peine capitale requise contre Oultache

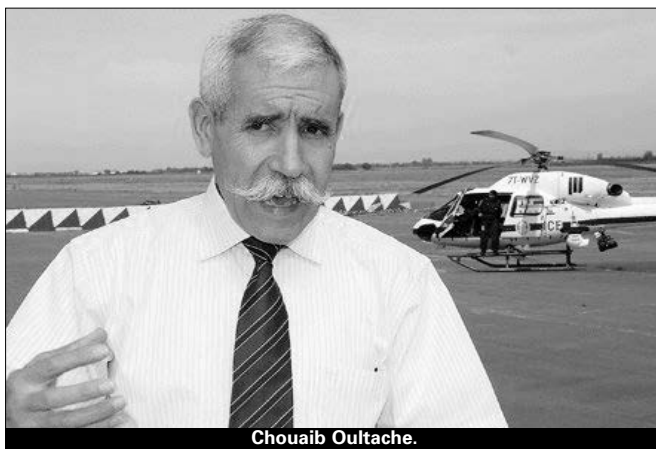
Le procureur général a requis hier la peine de mort contre Chouaib Oultache, l'assassin présumé de l'ancien Directeur général de la Sûreté nationale Ali Tounsi, à la deuxième journée du procès de cette affaire.

PAR KAHINA HAMMOUDI

Le tribunal criminel près la cour d'Alger qui a fini dans la matinée d'hier d'auditionner les témoins concernés, a commencé par entendre les plaidoieries des avocats des parties civiles. Parmi les témoignages les plus marquants, il y a lieu de citer celui du médecin légiste Rachid Belhadj. Ce dernier chargé de l'autopsie du cadavre de l'ex-Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), Ali Tounsi a affirmé, lors de son audition par le tribunal criminel d'Alger, que ce dernier était mort de deux balles dans la tête.

"Ali Tounsi est mort de deux balles dans la tête, la première a été reçue dans la joue gauche et la deuxième lui a traversé le crâne", a précisé le médecin légiste. Contrairement aux déclarations d'Oultache, "le cadavre ne comporte aucune trace de balle au niveau des membres supérieurs ou inférieurs", a-t-il ajouté.

Lors de son audition au deuxième jour du



Chouaib Oultache.

procès de Chouaib Oultache, poursuivi pour "homicide volontaire avec préméditation, tentative de meurtre et détention d'une arme à feu sans autorisation", le médecin légiste a précisé que la victime était en position assise et penchée sur son bureau, lorsqu'elle a reçu deux balles "par dessus" la tête.

Selon l'expertise de la médecine légale, le Dr Rachid Belhadj a affirmé que "l'examen approfondi du cadavre a révélé l'existence d'une fracture au niveau des vertèbres cervicales de la victime, preuve que les balles avaient été tirées d'en haut".

Pour sa part, Oultache a maintenu ses

déclarations lors de l'audience, affirmant que les balles qui ont causé la mort de Tounsi ne provenaient pas de son arme et qu'il l'avait juste blessé à la main.

Les éléments de la garde rapprochée de la victime auditionnés

Quatre des éléments de la garde rapprochée de la victime ont été auditionnés. Les témoins ont indiqué qu'ils avaient entendu des coups de feu provenant du bureau de la victime avant d'être informés par le chef de cabinet d'Ali Tounsi que ce dernier avait été tué

par Oultache, qui "portait une arme à feu et menaçait tout le monde." Hadj Kaci Hacène, l'un des auditionnés, a précisé qu'après avoir entendu des coups de feu provenant du bureau de Tounsi, il s'est dirigé avec son collègue Madjid Allaoua vers les lieux et que trouvant la porte fermée, il l'a défoncée pour découvrir Oultache assis sur une chaise face à la porte "portant un pistolet et prêt à tirer."

Pour sa part, Madjid Allaoua, un autre membre de la garde rapprochée, a indiqué qu'il était en compagnie de Hadj Kaci lorsqu'ils ont pénétré dans le bureau d'Ali Tounsi, confirmant ainsi le témoignage de son collègue.

L'autre membre de la garde rapprochée Hamadou Ahmed a, quant à lui déclaré que lui et un confrère se sont retrouvés face à l'accusé dans le couloir, affirmant avoir demandé à Oultache "plusieurs fois de se rendre et de poser son arme par terre" et que devant le refus de ce dernier, il a tiré le blessant au niveau de l'abdomen. "Blessé, Oultache est revenu sur ses pas pour s'enfermer dans le bureau de Ali Tounsi", se souvient le témoin.

Pour rappel, le principal et seul accusé a invoqué avant-hier devant la cour la légitime défense et a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de tuer, celui qui était, selon ses propres mots "un ami très proche et frère."

K. H.

ACTIVITÉS EXTRA-SCOLAIRES ET LEUR EFFET SUR L'ASPECT DIDACTIQUE

Benghebrit insiste sur leur importance

PAR RAHIMA RAHMOUNI

La ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghebrit, a insisté sur l'importance des activités extra scolaires et leur effet sur l'aspect didactique.

Animant un point de presse à la deuxième et dernière journée de sa visite dans la wilaya, la ministre a souligné que les activités extra-scolaires sont bénéfiques pour l'élève, dont la lecture et le théâtre, indiquant que des wilayas se sont lancées dans ce genre d'activités pouvant déceler le talent et les capacités de l'élève à développer.

Nouria Benghebrit a mis l'accent, en inaugurant un lycée dans la commune

de Zenata, sur la nécessité de détecter les talents et capacités chez les élèves en créant des troupes de théâtre, de musique, renforçant les clubs scolaires, ouvrant le champ aux élèves pour dialoguer, échanger les idées et débattre de films proposés en milieu scolaire.

D'autre part, elle a assuré que le système d'examen du baccalauréat en vigueur ne connaîtra "aucun changement cette année", sauf que le ministère envisage d'améliorer la qualité des sujets.

La ministre a ajouté qu'un système d'accompagnement et de révalorisation des établissements ayant réalisé de bons résultats sera adopté à partir de l'année

prochaine, comme motivation pour suivre l'exemple. Au sujet de la consultation nationale lancée, la ministre a expliqué, à l'école primaire Ibn-Badis de Nedroma, qu'elle est liée aux nouveaux programmes, soulignant que le changement des méthodes d'évaluation permettront de réaliser de grands objectifs dans le cadre de la réforme scolaire. En visitant une classe d'enseignement de la langue amazighe à la nouvelle école primaire de Remchi, Mme Benghebrit a insisté sur la stabilité des enseignants et des instructeurs dans les établissements pour améliorer le rendement scolaire, surtout concernant les enseignants venus d'autres wilayas.

R. R.

L'AMBASSADEUR DE LA RASD À ALGER

Le Maroc n'a pas retiré son armée de Guerguerat

Le Maroc "n'a pas retiré ses forces de la zone de Guerguerat", affirme L'ambassadeur de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) à Alger, Bouchraya Hamoudi Bayoune, qualifiant l'annonce faite par Rabat de "manœuvre visant à tromper l'opinion publique internationale".

S'exprimant durant l'émission l'Invité de la matinale de la chaîne 1, ce diplomate a indiqué que les forces marocaines n'ont retiré que leurs équipements, alors

qu'elles demeurent présentes tout le long du mur de défense construit par elles.

Appelant le secrétaire général de l'Onu à agir, Bouchraya Hamoudi insiste sur un règlement global de la question sahraouie. "Le désamorçage de la crise de Guerguerat, déclare-t-il, est lié à l'arrêt de toutes les violations commises depuis 40 ans par les forces marocaines".

Il rappelle les exactions et "le déni du

droit à l'encontre du peuple sahraoui à disposer de lui-même par le refus du Maroc d'accepter l'organisation d'un référendum d'autodétermination, le renvoi de la mission de la Minurso, la dilapidation des richesses sahraouies". Il souligne, d'autre part, que c'est "le long silence observé par la communauté internationale qui ont amené les Sahraouis à réactiver leurs forces armées dans la région".

R. N.

APRÈS SELLAL ET TALAI Deux autres ministres renoncent à leurs candidatures

Après le Premier ministre Abdelmalek Sellal et le ministre des Transports Boudjema Talai, deux autres ministres ont décidé de retirer leurs candidatures pour les prochaines élections législatives, a-t-on appris de source officielle.

Il s'agit des ministres Abdelkader Ouali (Ressources en eau et Environnement) et Abdeslam Chelghoum (Agriculture, Développement rural et Pêche) qui ont, à l'image de leurs prédécesseurs, renoncé à briguer un mandat de député.

R. N.

CLASSEMENT DES VILLES LES PLUS AGRÉABLES À VIVRE EN AFRIQUE

Alger se classe en 11^e position

L'image de l'Afrique, qui hante en général les Occidentaux est synonyme de misère, de violence, de guerres, de famine, de maladies, d'insécurité et j'en passe... tous les défauts lui vont quoi ! Cette image, a durablement façonné la vision occidentale du continent africain.

PAR IDIR AMMOUR

Elle constitue aujourd'hui une image récurrente diffusée par les médias, tissée dans les romans et surtout exploitée par les politiques à travers leurs discours. Les Africains en général sont confrontés à des attitudes d'un autre âge. Ils se retrouvent face à des questions et réflexions à propos de l'Afrique et des Africains qui vous laissent parfois perplexes. Mais avec le



temps, on se rend compte que ces derniers ne connaissent pas vraiment l'Afrique dans bien des cas même à travers les couvertures médiatiques et les livres parus par-ci, par-là. Même les représentations se trouvent parfois faussées.

On constate à chaque fois leur véracité ou leurs erreurs et apporter quelque fois, des éclaircissements. Pour appuyer ces propos, les classements établis par les différents organismes, le confirment une fois de plus. Pour ceux qui ne sont pas amnésiques, tout le monde se rappelle du fameux classement de notre capitale, reléguée à la 3^e place de la capitale la plus sale au monde.

La fameuse étude mentionne que le manque de civisme des Algérois est la raison de cette situation plus qu'alarmante. Les Algériens, par jalousie, estiment que ce classement est trop sévère. La -Blanche-, pour eux, ne mérite pas

cette image.

Et là, s'imposent des questions lancinantes : Ces classements sont-ils vraiment fiables ? La réponse n'a pas tardé à venir ! Puisque le magazine *Afrique Méditerranée*, en partenariat avec l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, a eu une autre vision des choses en classant Alger à la 11^e position, dans un classement des grandes villes d'Afrique les plus agréables à vivre. N'est-il pas un paradoxe ? Pour établir le score de chaque ville, les chercheurs ont collecté pendant toute l'année 2016 des données réparties en sept catégories (société, habitat, développement spatial, infrastructures, environnement/écologie, gouvernance et économie), puis ont établi des moyennes pour chaque ville. C'est la ville de Marakech qui arrive en tête.

La capitale économique sud-africaine

"TARIKI.DZ"

Le site consulté 64 millions de fois en 8 mois

PAR RAYAN NASSIM

Le site "Tariki.dz" dédié par la Gendarmerie nationale au trafic routier a été consulté quelque 64 millions de fois depuis son lancement le 19 juillet 2016, a indiqué le directeur de la télématique au commandement de la Gendarmerie nationale, le général Guir Badaoui.

Le site "Tariki.dz" qui permet aux usagers de la route de s'informer sur la situation routière en temps réel a été consulté quelque 64 millions de fois depuis son lancement, a précisé le général Guir Badaoui lors d'une conférence de presse au siège du commandement de la Gendarmerie nationale sur les services développés et exploités au profit de la sécurité publique.

Ce site propose aux usagers de la route une carte interactive affichant des informations utiles durant leurs déplacements, notamment l'état des routes, les itinéraires possibles et optimaux, les embouteillages et les points noirs.

"Tariki.dz" qui est alimenté en temps réel par les unités de base de la Gendarmerie nationale est l'"un des sites les plus consultés par les citoyens", a fait savoir le responsable.

Pour ce qui est du numéro vert de la Gendarmerie nationale 10 55, mis à la disposition des citoyens dans le cadre du renforcement de l'action de proximité et de l'amélioration du service public, il a affirmé que 8.505.077 appels de citoyens avaient été reçus à ce numéro depuis le 5 février 2011.

Ces appels ont permis aux services de la Gendarmerie nationale d'effectuer 468.262 interventions sur le terrain et de traiter 4.446 affaires en flagrant délit, a-t-il précisé, ajoutant que 206.895 appels avaient été transférés à d'autres services compétents (Protection civile, Sûreté nationale, services de santé, Sonelgaz, etc.).

Par ailleurs, le responsable a évoqué les affaires traitées via le numéro vert, et qui concernent, entre autres : vol et contrebande du cheptel, agressions sur la voie publique, dénonciation du trafic de drogues et de comprimés psychotropes, vol de véhicules, demande de renseignements et appels à l'aide.

En outre, les mêmes services ont enregistré 921 pré-plaintes et 1.785 renseignements via le site web qui est consacré aux demandes de renseignements et dépôts de plaintes en ligne, et qui est

Johannesburg, passée maître dans l'art du marketing urbain, occupe la deuxième place du podium et Alexandrie, en Égypte, arrive en troisième position. Contre toute attente, la capitale de l'île Maurice, Port-Louis, décroche la 4^e place, suivie de Casablanca, le poumon économique du Maroc, à la 5^e position. Le Maghreb domine la suite du palmarès : Tunis arrive 6^e, Le Caire 7^e, Rabat 8^e, Alger 11^e. Dans le top 30, on remarque les bons résultats de plusieurs villes subsahariennes : Praia (Cap-Vert) est 12^e, Libreville (Gabon) 20^e, Dakar (Sénégal) 23^e et Yaoundé (Cameroun) 30^e.

A la 39^e place, la capitale économique de la Côte-d'Ivoire, Abidjan, commence à se relever de la crise politique qu'a traversée le pays. Ville la plus peuplée d'Afrique avec 12 millions d'habitants (intra-muros), Lagos (43^e) pâtit ainsi de ses piètres résultats en matière d'environnement et de gouvernance et Kigali (54^e) d'une gestion autoritaire dans le domaine de l'habitat.

Des villes présentées comme des moteurs économiques du continent comme Nairobi (Kenya), Addis Abeba (Ethiopie), Lagos (Nigeria) ou Kigali (Rwanda) ne sont pas particulièrement bien classées. Enfin en queue de classement figurent des villes déstabilisées par des conflits, des tensions sociales ou sécuritaires, telles Bamako, Kinshasa, Pointe-Noire ou Bangui.

Ce classement sera actualisé et publié chaque année avec l'ambition pour les chercheurs de l'EPFL de faire émerger "de vraies données urbaines", moins disparates que les indicateurs actuels, sur les villes du continent africain.

I. A.

MALADIES RARES Des associations appellent à une meilleure prise en charge

Des associations représentant les malades atteints de pathologies rares ont appelé à une meilleure prise en charge de ces derniers, afin de les faire sortir de "l'isolement dont ils sont victimes".

Les associations Adem des maladies rares et Shifa des maladies cardio-vasculaires ont lancé un appel pour une meilleure prise en charge des personnes atteintes de ces pathologies, "sources de handicaps lorsqu'elles sont tardivement traitées".

Intervenant à la veille de la célébration de la Journée mondiale des maladies rares, le 28 février de chaque année, le président de l'association Adem, le Dr Mohamed Tahar Hamlaoui, a précisé, dans une déclaration à l'APS, que ces malades sont confrontés à des "difficultés accentuant leur isolement".

Entre autres contraintes, il a cité notamment celles liées à l'alimentation spécifique de ces malades, qui est "indisponible sur le marché national", d'où "la nécessité d'importer ces produits alimentaires vitaux et leur mise à la disposition des concernés", a-t-il plaidé.

Considérant, par ailleurs, que les laboratoires pharmaceutiques sont concernés par cette problématique, M. Hamlaoui a insisté sur l'implication du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs dans la sensibilisation au sujet des risques liés aux mariages consanguins. Ces derniers, a-t-il expliqué, étant responsables à près de 30 % des maladies rares, conviant, par la même occasion, la société civile à être "sensibilisée" sur la "souffrance" des personnes qui en sont atteintes.

Activant dans ce sens, les associations en question envisagent de marquer la Journée mondiale dédiée aux pathologies rares, en organisant une rencontre durant la matinée du mardi, au Palais de la Culture (Alger), placée sous le thème "Attentes des familles et enjeux de société".

Près de 8.000 maladies rares sont répertoriées à travers le monde, dont seulement 200 sont diagnostiquées et nettement moins qui sont traitées, étant donné que certaines n'ont toujours pas d'éléments de réponses.

L'Algérie compte près de 1,5 million de personnes atteintes de maladies rares, selon le Dr Hamlaoui qui déplore l'absence d'un registre national basé sur des études épidémiologiques à même de fournir des statistiques plus précises à ce sujet.

R. N.

R. N.

THÈME DE LA MIGRATION ET DE LA CRISE DES RÉFUGIÉS PAR LE FEMISE

Participation active de l'Algérie

Les experts algériens prendront part à cet événement dont l'objet essentiel consiste à cerner la problématique des mouvements migratoires tout en disséquant l'épineuse crise des réfugiés et des demandeurs d'asile.

PAR AMAR AOUIMER

La conférence annuelle du Femise (Forum euroméditerranéen des instituts de sciences économiques) aura lieu à Casablanca (Maroc) les 29 et 30 avril 2017.

Cette plateforme permet aux membres du réseau, aux universitaires, aux décideurs politiques et aux représentants de l'UE d'engager un dialogue constructif sur l'avenir de la région et sur le rôle que l'Union européenne peut jouer dans le contexte de la nouvelle politique européenne de voisinage.

La conférence se concentrera cette année sur le thème "Migration et crise des réfugiés", l'un des plus importants que la région UE-Med ait eu à gérer ces dernières décennies. "Si la mobilité de la main-d'œuvre représente un défi économique et social, la crise des réfugiés soulève également des questions de droits de l'homme et de survie, qui doivent être abordées d'un point de vue humanitaire par les pays d'accueil et de transit", indique l'Observatoire économique euroméditerranéen basé à Marseille. Malgré leurs spécificités, ces deux



questions sont de grande importance pour les populations de la région UE-Med et les décideurs politiques doivent leur accorder une attention accrue.

La conférence annuelle du Femise vise, selon les organisateurs, donc à fournir une meilleure compréhension des causes et effets des problèmes en jeu sur la base d'un dialogue constructif entre universitaires, experts et décideurs, dans le but de proposer des outils et des politiques efficaces pour y faire face.

"La conférence annuelle du Femise est une plate-forme qui permet aux membres du réseau, aux universitaires, aux décideurs politiques et aux représentants de l'UE d'engager un dialogue

constructif sur l'avenir de la région et sur le rôle que l'UE peut jouer dans le contexte de la nouvelle PEV" ajoutent-ils. La conférence cette année évoluera autour du thème "Migration et crise des réfugiés". Ce thème est l'un des plus importants (si ce n'est le plus important) que la région UE-Med a eu à gérer récemment.

"Si la mobilité de la main-d'œuvre est un phénomène abordé en termes de défis et d'avantages sociaux et économiques, la crise des réfugiés implique aussi des questions de droits de l'homme et des aspects de survie qui doivent être abordés d'un point de vue humanitaire et qui représentent un défi pour les pays d'accueil", précisent-ils.

En dépit de leurs différences, ces deux questions sont de grande importance pour notre population dans la région UE-Med, ce qui signifie qu'un rôle plus important doit être joué par les décideurs politiques sur la base d'une meilleure compréhension des causes et effets des problèmes.

La conférence annuelle du Femise contribuera à cette compréhension grâce à un dialogue constructif entre les universitaires, les experts et les décideurs, dans le but de proposer des outils et des politiques efficaces pour faire face à ces problèmes pressants.

La note conceptuelle et l'ordre du jour de la conférence seront disponibles prochainement.

A. A.

ACTIVITÉS ÉMERGENTES

Céation de centres d'excellence de formation

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Mohamed Mebarki, a affirmé que des centres d'excellence spécialisés ont été créés à travers le pays pour la formation dans des activités économiques émergentes. "Ces centres sont dédiés à la formation d'excellence, en partenariat avec des entreprises économiques pionnières dans leurs domaines d'activités", a indiqué le ministre lors de la cérémonie de coup d'envoi de la rentrée de la formation professionnelle (session de février), au centre de formation professionnelle et d'apprentissage Ahmed-Linani. Cette orientation de développement de la formation et des spécialités de formation est dictée par l'essor économique qui requiert le renforcement des relations entre le secteur de la formation et les entreprises économiques, a-t-il souligné.

M. Mebarki a fait état, à ce titre, de "la création de centres d'excellence de formation dans les secteurs de l'agriculture et de l'agro-alimentaire dans sept wilayas, ainsi que d'autres dédiés à l'énergie et l'électricité en partenariat avec Schneider-Electrik et au bâtiment et travaux publics (BTP) avec le groupe Cosider, respectivement à Rouiba et à El-Harrach (Alger) et à la maintenance

automobiles à Oran". Il a fait part aussi de la création, à l'occasion de cette nouvelle rentrée, et en coordination avec l'entreprise Algérie Télécom, d'un autre "centre d'excellence dans les technologies de l'information et de la communication à Bousmail (Tipasa), eu égard à l'importance stratégique que revêt le domaine de la numérisation et dans le but de satisfaire la demande des entreprises en main-d'œuvre qualifiée".

Après avoir mis en avant l'intérêt accordé par l'Algérie à la formation dans le domaine des TIC pour la qualification des agents et techniciens, s'étant traduit par le nombre important de spécialités, soit 38, prévues dans la nomenclature de formation et versées dans les technologies de la numérisation et de l'informatique, M. Mebarki a cité d'autres projets de centres d'excellence de formation à être créés dans les industries textile dans la wilaya de Relizane, l'électronique à Sidi Bel-Abbès et Bordj-Bou-Argeridj et l'industrie mécanique à Constantine.

Ces "structures seront orientées vers la formation dans les activités et métiers en plein essor dans les régions industrielles précitées", a-t-il expliqué.

Le ministre de la Formation a signalé aussi que son département s'est attelé,

avec le concours des partenaires, à la "révision de la nomenclature nationale des filières de formation pour introduire cette année plus de 50 nouvelles spécialités", conformément à la stratégie du secteur visant à s'adapter avec le développement socio-économique du pays. "Les pouvoirs publics poursuivent les efforts d'investissement pour la mise en forme de ces structures et l'acquisition d'équipements modernes, en fonction du développement technologique, en vue d'atteindre une formation de qualité", a souligné à ce titre le ministre.

Neuf nouveaux établissements de formation ouverts à travers le pays

La nouvelle rentrée de la formation professionnelle (février 2017) a été marquée par l'ouverture, à travers le territoire national, de neuf nouveaux établissements de formation, dont cinq instituts et quatre centres de formation professionnelle d'une capacité globale de plus de 3.200 places en formation résidentielle, et des internats d'une capacité globale de 610 lits, en plus de la projection de 350 nouvelles spécialités de formation et de 22 filières de formation, a relevé le ministre de la formation et de l'Enseignement professionnels. Faisant

le point sur le secteur, le ministre a fait état de 650.000 stagiaires, contre 240.000 l'année dernière dont 141.000 en ont été diplômés, relevant que 60 % des porteurs de projets auprès de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (Ansej) sont des promus du secteur de la formation professionnelle. Selon le ministre, le secteur de la formation dans la wilaya de Laghouat est sur "la bonne voie" et répond aux aspirations sociales, mais qu'il appartient néanmoins d'encourager et d'orienter en fonction des spécificités de la région et des moyens existants. M. Mebarki a, lors de la seconde journée de sa visite de travail dans la wilaya Laghouat, inspecté des ateliers de formation au centre de la formation professionnelle et d'apprentissage Ahmed-Linani, au chef-lieu de wilaya.

Il a également visité les ateliers de formation à la direction maintenance relevant de l'entreprise Sonatrach, sis au quartier Seddikia, avant d'inspecter les travaux de réalisation de l'institut d'enseignement professionnel de Laghouat d'une capacité de 1.000 places et de 300 lits, devant être livré en mai prochain.

R. E.

TIZI-OUZOU

**581 micro-entreprises
créées en 2016
par des femmes**

Au moins 581 projets, ayant généré 706 emplois directs, ont été créés en 2016 à Tizi-Ouzou par des femmes grâce aux différents dispositifs publics d'aide à la création d'emplois. Selon les chiffres communiqués à l'occasion du lancement de la caravane d'information et de sensibilisation à l'entrepreneuriat féminin, lancée le 4 février par le ministère de la Solidarité nationale à partir de la maison de la culture Mouloud-Mammeri, sur ces 581 projets, 391 destinés à la création de micro-entreprises et à l'achat de matières premières et financés par l'Agence nationale de gestion du micro crédit (Angem) devront générer 193 postes d'emploi.

De son côté, l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (Ansej) en a financé 86 ayant créé 219 emplois directs durant la même année. Lors de la visite des stands, animés par une quarantaine des femmes entrepreneurs, certaines exposantes ont fait part au wali, Mohammed Bouderbali, de quelques problèmes qui les empêchent de développer leurs activités et d'envisager l'extension de leurs unités, notamment celui de la sous-location.

Le chef de l'exécutif, qui a donné le coup d'envoi de cette caravane laquelle a sillonné, du 19 au 23 février, les localités de Tizi-Ouzou, Azazga, Tigzirt, Larbaâ n'Ath Irathen et Draâ-El-Mizan, a promis de prendre en charge ces doléances afin de permettre aux femmes de développer leurs activités.

GHARDAÏA

**Opération de
dépistage de cancer
du sein menée
par El Amel**

Pas moins de 400 femmes de Gharadaïa ont eu recours au dépistage précoce du cancer du sein, à la faveur d'une action organisée par l'association "El Amel" d'aide aux personnes atteintes de cancer (Alger), a-t-on appris auprès de la direction de la santé de la wilaya. Cette action caritative, menée du 11 au 16 février, a touché 359 femmes lesquelles ont bénéficié de mammographies réalisées après examen de dépistage du cancer du sein, tandis que 302 échographies mammaires ont été effectuées durant ces quatre jours.

Trois micro biopsies et deux cytoponctions ont été également pratiquées sur des cas suspects pour déterminer avec exactitude les anomalies ou la pathologie du cancer du sein.

Cette initiative, menée par des praticiens de l'association El Amel avec l'appui de praticiens et paramédicaux de l'hôpital Dr-Brahim-Trichine de Gharadaïa, vise surtout à promouvoir "la culture du dépistage précoce du cancer dans toutes ses formes auprès de la population afin de réduire la mortalité, sauver des vies humaines et réduire les coûts de traitement, lourds et parfois inutiles", a-t-on souligné.

"Détecter et diagnostiquer la pathologie du cancer à un stade précoce permet non seulement d'assurer une meilleure prise en charge mais de réduire les risques de propagation des tumeurs et d'augmenter l'espérance de vie du malade", a soutenu un praticien de Gharadaïa.

APS

BÉJAÏA, SALINES DE TIMELAHINE

**Vers la classification
en zone protégée ?**

Nichées à quelque 300 mètres d'altitude les salines de Timelahine se déclinent en forme d'amphithéâtre, à l'intérieur desquelles se lovent des centaines de bassins, et qui en été, période de récolte du sel, irradient leur blancheur et magnifient l'éclat du jour.

PAR BOUZIANE MEHDI

La région, en effet, offre aux visiteurs des vues imprenables sur une vallée que le regard peine à fixer. Toutefois aujourd'hui ces salines ne font plus vivre leur monde, loin s'en faut. Le sel n'étant plus ce nerf de l'économie locale qu'il fut durant des décennies, voire des siècles. En effet le site des salines de Timelahine dans la commune de Feraoun, ont bien perdu de leur superbe au fil du temps. Si bien que d'aucuns projettent, d'ores et déjà, à les classer en patrimoine protégé de l'Unesco et à en faire une attraction touristique. Il faut dire que pratiquement, la majorité des sauniers de la région ont plié bagages et l'activité y est réduite à sa portion congrue, a constaté l'APS qui s'est rapprochée des quelques sauniers qui s'accrochent encore à cette activité.

"Ce n'est plus une activité lucrative. Elle ne nourrit plus son bonhomme", maugrée Lakhdar Kemacha, entré dans le métier à l'âge de 14 ans et qui a 55 ans continue encore à y consacrer tout son temps pour préserver son métier, hérité de père en fils depuis des décades.

"Je le fais par militantisme. Autrement, je n'ai plus rien à faire ici", lâche-t-il donnant presque raison à tous ceux qui ont abandonné.

"Il ne reste que trois exploitants dans toute la région, alors qu'il y a quelques années, ce sont tous les villages alentours, notamment Ichekevane, Iadnanene et Aït-



Ounir, qui s'adonnaient à la récolte du sel", se rappelle-t-il désabusé, persuadé, cependant, de pouvoir "tenir la barre jusqu'au dernier souffle, malgré le signe de détresse", dira-t-il, désignant du doigt un stock de sel de 3 quintaux qu'il n'arrive pas à écouler.

"A 250 DA le sac de 45 kg, ça ne rapporte pas. Et, de surcroît, ça ne se vend pas. Sans quelques activités d'appoint, cela fait longtemps que j'aurais plié le tablier", dira-t-il amer, se mettant à évoquer l'époque où seulement grâce au troc, il s'en tirait à très bon compte.

"Contre le sel, le boucher me fournissait en viande, l'épicier en produits courants et le cultivateur en maraîchers. Mais, tout ça a presque disparu", a-t-il expliqué, constatant au demeurant que le déclin de l'activité est un "coup porté à l'emblème de la région et à son patrimoine". Bêret basque flanqué sur la tête et blouson noir qui lui donne l'air d'un jeune premier, Lakhdar n'en perd pas le sourire pour autant. Ses bassins, une trentaine, bien qu'à l'abandon en cette période hivernale, lui apportent un réel motif d'espoir, d'autant qu'à l'occasion de la récente célébration de la Journée mondiale des zones humides, il a reçu l'aide de plusieurs asso-

ciations éco-touristiques, notamment Assirem de Béjaïa qui est arrivée avec trois bus pleins à craquer pour nettoyer les cuvettes et les terrasses des salines ainsi que les environs du jaillissement de la source saline.

"Ils ont fait du bon boulot. Cela me ravit. C'est autant de peine dont je suis déchargé", s'est-t-il réjoui, se mettant soudain à... rêver.

"On m'a annoncé la mise en œuvre d'une procédure de classification du site auprès de l'Unesco pour sauvegarder ce patrimoine. Voilà de quoi attirer les investisseurs, soit pour moderniser la production du sel dans la région, soit pour y réaliser des relais de montagne dans cet espace absolument chatoyant. Il y a de vrais atouts à faire valoir", escompte-t-il.

Ichekevane, Iadnanene, Aït-Ounir... autant de hameaux de sauniers qui meublent discrètement le paysage, mais dont la perception, notamment avec leurs murs en briques non cimentés et leur toiture rouge, ajoute un contraste ocre aux salines qui semblent perdues au milieu de ces montagnes enneigées en hiver et verdoyantes en été. De quoi garantir l'évasion.

B. M.

ALGER, SECTEUR DU TRANSPORT

**Projet d'une ligne de BHNS entre Alger
et l'aéroport Houari-Boumediene**

Le ministre des Travaux publics et des Transports, Boujemaa Talai, a affirmé que son secteur étudie un projet de ligne de transport urbain, exploitant des bus à haut niveau de service, qui devraient relier le centre d'Alger à l'aéroport international Houari-Boumediene, via la grande mosquée d'Alger.

Ce système de transport, très moderne, desservira la ligne allant de Tafourah jusqu'à l'aéroport en passant par les Sablettes et la grande mosquée d'Alger. Les BHNS exploités sur cette ligne auront un itinéraire parallèle à celui de la voie rapide sur le front-de-mer. Le projet s'inscrit dans le cadre des solutions proposées pour désengorger le côté est d'Alger, notamment après la réception de la grande mosquée d'Alger.

Concernant le nouveau port du Centre, prévue à El-Hamdania, Talai a indiqué que les travaux seront lancés "avant le

deuxième semestre 2017. Le nouveau port sera relié à l'autoroute Est-Ouest via un échangeur de Chercell vers El Afroun consacré exclusivement au trafic de et vers le port.

Le plan logistique national est déjà prêt et serait prochainement soumis au Premier ministre, ajoutant qu'il englobait la réalisation de nouvelles structures et infrastructures (ports secs, zone de stockage et réseau de transport terrestre...).

Le plan vise à réduire progressivement le coût des prestations logistiques ce qui aura un effet positif sur le coût du produit, et partant sur le prix à la consommation. Abordant l'opération de jumelage conclue dernièrement entre le port d'Annaba et le port saoudien El Demmam, en matière de transport de marchandises, Talai a indiqué qu'un "partenariat pour le transport des hadjis a été proposé aux responsables saoudiens. Une idée qui a été bien

accueillie par les autorités saoudiennes".

A une question sur un éventuel abandon des projets programmés faute de ressources financières, le ministre a affirmé que "le gouvernement est soucieux de poursuivre le programme de réalisation des projets à priorité et ayant une rentabilité économique".

Il a indiqué à ce propos qu'un "nouveau texte juridique est à l'examen pour trouver les sources de financement en dehors du Trésor public, notamment par le recours au partenariat public-privé".

Au sujet de l'installation de Bekhouche Allache en qualité de directeur général par intérim d'Air Algérie, Talai a qualifié ce changement de "tout à fait normal".

Il a souligné que l'entreprise nécessite une meilleure organisation, une amélioration de ses services et un développement de la formation.

APS

BATNA, ÉLECTRIFICATION RURALE

312 demandes de raccordement enregistrées



Les demandes formulées par les agriculteurs seront satisfaites une fois l'étude des dossiers finalisée, cette même source a précisé que la wilaya est alimentée actuellement en énergie électrique à partir de 12 sources électriques.

PAR BOUZIANE MEHDI

Au total, "312 demandes de raccordement au réseau d'électrification rurale ont été déposées à la direction de la Société de distribution de l'électricité et du gaz (SDE) de la wilaya de Batna dans le cadre d'un accord signé avec la direction des services agricoles" (DSA), a affirmé, Hocine Madhi,

directeur de cette entreprise.

Ce responsable a indiqué, qu'au "cours de la journée d'étude organisée au profit des agriculteurs de la wilaya à la maison de la culture Mohamed-Laïd-El-Khalifa, que 94 dossiers ont été enregistrés au niveau de la circonscription d'Arris, relevant de cette entreprise, et 69 autres dans celle de Barika, ajoutant que jusqu'à présent 147 dossiers ont été étudiés".

Assurant que les demandes formulées par les agriculteurs seront satisfaites une fois l'étude des dossiers finalisée, cette même source a précisé que la wilaya est alimentée actuellement en énergie électrique à partir de 12 sources électriques d'une capacité totale de 740 mega volt ampères (MVA).

Cette journée d'étude à laquelle ont pris part 150 agriculteurs, des responsables du secteur des forêts, des services agricoles ainsi que des cadres de la société de distribution de l'électricité et du gaz, a consti-

tué une occasion d'exprimer certaines préoccupations relatives au raccordement au réseau d'électrification rurale ainsi que l'amélioration de la tension qui connaît parfois des dérèglements.

Selon le directeur de la Société de distribution de l'électricité et du gaz de la wilaya de Batna, cette "journée a été également une opportunité pour prendre connaissance des requêtes de cette catégorie de clients et de leur accorder les explications nécessaires, notamment celles liées à la haute et moyenne tensions" ainsi que les instructions à suivre pour réduire leur facture d'électricité.

La seconde journée de cette rencontre à caractère technique et de sensibilisation organisée par la Société de distribution de l'électricité et du gaz de l'Est sera consacrée aux investisseurs industriels locaux.

B. M.

BATNA, LOGEMENTS LPL ET LSP

Remise des clés de 680 unités

Les clés de 680 logements de type public locatif (LPL) et socio-participatif (LSP) ont été remises à leurs bénéficiaires dans la wilaya de Batna, a-t-on constaté.

L'opération présidée par le wali de Batna a porté sur la distribution des arrêtés d'attribution de 420 unités LSP dans le pôle urbain Hamla-3 dans la commune d'Oued-Chaâba, ainsi que de 260 logements LPL dans les communes M'doukal,

Boulhilet et Ain-Yagout. Les bénéficiaires ont exprimé leur joie à l'instar de Rédha Maâref qui s'est dit satisfait de son logement F3 LSP à Hamla-3, de la qualité des travaux et des aménagements extérieurs.

Le wali, Mohamed Salamani a assuré aux citoyens de Batna, Merouana, Barika, Bitam, Lemcen et des autres communes que les logements des divers programmes seront distribués dès l'achèvement des

travaux d'aménagement extérieur dans les prochains mois.

Le directeur de l'OPGI, Chérif Latrach, a indiqué à l'APS qu'environ 5.000 LPL devraient être distribués courant cette année à travers la wilaya.

Il a également rappelé que l'année 2016 avait connu la distribution par l'OPGI de 972 LPL.

SKIKDA, LUTTE CONTRE LE CHÔMAGE

Création de 12.000 postes d'emploi en 2016

Pas moins de 12.000 postes d'emploi ont été créés dans la wilaya de Skikda durant l'année 2016 enregistrant ainsi une augmentation de près de 28 % comparative-ment au bilan de l'année 2015.

Le même responsable a indiqué à l'APS que 8.526 emplois sous la formule dite classique ont été créés dans plusieurs secteurs, notamment ceux du bâtiment et des travaux publics (BTP), l'industrie et le tourisme, alors que le reste des placements ont été effectués par le biais des dispositifs de soutien à l'emploi, ajoutant que le taux de chômage dans la wilaya a baissé à 9,8 en 2016 contre 9,46 en 2015. Le même responsable a affirmé que ce

résultat est "appréciable", rappelant que le taux de chômage à l'échelle nationale était de l'ordre de 10 %. Au cours de la même période, 1.200 contrats de travail "fictifs" dont les bénéficiaires n'ont pas rejoint leurs postes ont été résiliés, a indiqué la même source, précisant que ces postes seront proposés à d'autres demandeurs d'emploi.

Il a ajouté, dans le même contexte, que la direction de l'emploi œuvre à garantir un plus grand nombre possible de postes d'emploi pour les jeunes, notamment à travers l'actualisation de ces données concrétisées par les sorties ciblant les entreprises publiques et privées pour s'enquérir

des opportunités d'emplois proposées.

S'agissant du déficit en matière de main d'œuvre qualifiée, enregistré dans plusieurs secteurs, notamment celui du tourisme, le directeur de l'emploi a indiqué que cette situation implique la formation de personnels spécialisés dans le secteur du tourisme, affirmant que la direction locale de l'emploi envisage de conclure une convention de partenariat avec le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels dans le but de former le plus grand nombre possible des jeunes.

APS

ORAN

250 firmes attendues au Salon international du mobilier hospitalier

Plus de 250 firmes sont attendues à la 20^e édition du Salon international du mobilier hospitalier et de l'équipement médical (Simem 2017), prévue en avril prochain à Oran. Cet événement dédié aux professionnels de la santé se tiendra du 12 au 15 avril prochain au centre des conventions d'Oran.

Mohamed-Benahmed avec la participation de plus de 250 firmes algériennes et étrangères. La manifestation permettra aux visiteurs de prendre connaissance des nouveautés en matière d'équipements et produits de ces sociétés exposantes en provenance de 27 pays. Le public trouvera, parmi les stands des habitués du salon, les équipements relatifs à l'imagerie médicale, les produits de laboratoire, les instruments et dispositifs médicaux, d'orthopédie, de premiers secours, et de mobilier hospitalier.

Le Simem 2017 verra aussi la venue de primo-participants à l'instar du secteur dentaire, fait-on savoir de même source. Ce Salon est organisé par l'agence de communication événementielle KrizaliD'Or.

OUM EL BOUAGUI

Projets de protection des villes contre les inondations

Les travaux de six projets visant la protection des villes de la wilaya d'Oum-El-Bouaghi contre les inondations sont en voie d'achèvement, a indiqué mercredi le directeur des ressources en eau, Nadjib Bekhouche.

Ces projets concernent le chef-lieu de wilaya, aux côtés des villes de Bir-Chouhada, d'Ouled-Zouai, d'Ain-Beïda et le village de Sidi-Argis dont l'opération a été finalisée. Ces projets ont été inscrits entre 2012 et 2015. Durant la période allant de 2006 à 2015, 13 opérations similaires ciblant des communes totalisant près de 163.000 âmes ont été concrétisées, en parallèle 27 études relatives à la protection des villes de la wilaya d'Oum-El-Bouaghi contre les inondations ont été réalisées. Dans le cadre de la lutte contre ce phénomène, il a été proposé l'inscription de deux projets de protection des communes d'Ain-Kercha, de Meskiana, Fkirina et Hanchir-Toumghani.

La majorité des villes de la wilaya d'Oum-El-Bouaghi, situées sur des terrains plats, est menacée par les inondations.

ANNABA

20 micro-entreprises bénéficient de contrats de sous-traitance

Pas moins de 20 micro-entreprises, créées à Annaba dans le cadre de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (Ansej), ont bénéficié de contrats de sous-traitance pour la pose de plus de 15.000 compteurs au profit de l'Algérienne des eaux (ADE).

L'opération s'inscrit dans le cadre du programme de développement de la sous-traitance et de mise à niveau des capacités de l'Algérienne des eaux en matière de gestion de ses ressources et de recouvrement.

APS

FRANCE

Un ex-conseiller de Marine Le Pen dénonce "un système de corruption généralisé" au FN

Gaël Nofri, conseiller de Marine Le Pen pendant la présidentielle de 2012 désormais en rupture, a dénoncé dimanche "un système de corruption généralisé au FN" au sujet du financement des campagnes de 2012.



En 2012, "j'ai eu une rupture nette avec Marine Le Pen sur deux questions: un système de corruption généralisé que cette affaire avait révélé, et l'alliance du FN avec les identitaires à Nice", a indiqué à l'AFP ce conseiller municipal niçois désormais dans la majorité du président LR de région, Christian Estrosi. Il confirmait là un témoignage livré à Mediapart et Marianne au sujet de son emploi comme "conseiller aux services publics" pour la présidentielle de 2012, qui lui vaut, selon des sources judiciaires, d'être cité dans l'enquête qui a valu au FN son renvoi

en correctionnelle. En septembre 2011, je signe un contrat de campagne avec Marine Le Pen, qui m'a proposé de travailler avec elle. En 2012, on me dit : il y a un problème, il faut passer sur un contrat avec le Parlement européen. Je refuse", raconte celui qui a ensuite dirigé la campagne européenne de Jean-Marie Le Pen dans le Sud-Est en 2014. "En mai

2012, mon contrat s'arrête. Je vais pour m'inscrire au chômage. On me dit que les cotisations n'ont pas été versées. Je me dispute alors avec Marine Le Pen", poursuit-il. "En septembre, Crochet me donne le contrat, je vois que ce n'est pas un contrat de campagne mais de conseil dans son cabinet d'expertise comptable. J'assume, je signe après cinq mois

sans salaire ni chômage", confirme-t-il à l'AFP, alors qu'il dit n'avoir "jamais mis les pieds" dans ce cabinet. "J'interroge Marine Le Pen par SMS, Louis Aliot au téléphone, ils ne me répondent pas. À partir de ce moment-là, je suis en rupture totale" avec Marine Le Pen, confirme-t-il, racontant avoir rencontré les enquêteurs en septembre 2014 pour leur "apporter des éléments". Dans cette affaire, le FN est soupçonné d'avoir mis en place, via des kits de campagne fabriqués par Riwal, une escroquerie au préjudice de l'État, qui rembourse les frais de campagne, et ce par le biais notamment de surfacturations. Le parti, des dirigeants et des proches de la présidente du FN sont renvoyés en correctionnelle.

ALLEMAGNE

Plusieurs attaques quotidiennes contre les migrants

L'Allemagne a enregistré l'an dernier quelque 3.500 attaques contre des réfugiés et demandeurs d'asile, soit près de dix actes de ce type par jour, selon des données du ministère de l'Intérieur.

Ces attaques ont fait au total 560 blessés dont 43 enfants, a précisé le ministère dans une réponse écrite à une question parlementaire, dont l'AFP a pris connaissance dimanche. Le gouvernement "condamne fermement" la violence, ajoute le texte. "Les personnes qui ont fui leur pays et demandent protection à l'Allemagne ont le droit d'espérer un abri sûr". Selon des statistiques de la police

citées par le ministère dans sa réponse, 2.545 attaques ont visé l'an dernier des personnes réfugiées. Aucun chiffre n'était immédiatement disponible pour comparer avec les années précédentes car ce type d'attaque n'a été comptabilisé séparément qu'en 2016. En outre, 988 structures d'hébergement pour réfugiés et demandeurs d'asile ont été visées l'an dernier, y compris par des incendies criminels, ajoute le ministère. Ce chiffre est légèrement en retrait par rapport à 2015 lorsque plus d'un millier d'attaques de ce type avaient été enregistrées. En 2014, il n'y avait eu que 199 cas. Cette forte hausse inter-

vient alors que l'Allemagne a accueilli quelque 890.000 demandeurs d'asile en 2015, au plus fort de la crise des réfugiés en Europe. L'afflux de demandeurs d'asile a mis sous pression Angela Merkel, à l'origine de l'accueil des migrants, et a profité au parti anti-immigration AfD. Le nombre d'arrivées a fortement diminué en 2016, à 280.000 nouveaux demandeurs d'asile. Ce recul s'explique surtout par la fermeture de la "route des Balkans" et la signature d'un accord controversé entre l'UE et la Turquie en mars 2016 dont la chancelière Merkel a été la cheville ouvrière.

SYRIE

L'armée a arraché à Daech 63 localités depuis le début de l'année

L'armée syrienne continue de combattre les groupes terroristes qui ne sont pas concernés par la trêve entrée en vigueur le 30 décembre. Depuis le début de l'année, ses troupes ont réussi à déloger Daech de 63 communes du pays.

Les forces armées syriennes ont expulsé l'organisation terroriste Daech de plus de 60 communes depuis le début de l'année en cours, a annoncé le Centre pour la réconciliation des parties en conflit en Syrie du ministère

russe de la Défense. "La quantité des localités libérées des bandes armées de l'organisation terroriste internationale Daech par les troupes gouvernementales syriennes depuis le 1er janvier 2017 s'élève à 63", a indiqué la source dans son bulletin d'information. 28,5 km carrés du territoire syrien ont été libérés en une seule journée et 200,6 km carrés depuis le début de l'année en cours, a ajouté la source. "Au cours de ces dernières 24h, un accord de trêve a été conclu

avec Dahiyat al-Assad, dans la province de Damas", précise la source, soulignant que le nombre des localités ayant rejoint la trêve s'élevait désormais à 1.276.

Le nombre de groupes armés ayant rejoint la trêve reste pourtant inchangé — 64, explicite le communiqué. Onze cas de violation du régime de cessez-le-feu ont été enregistrés dans le pays en une journée, dont trois à Damas, trois à Lattaquié, quatre à Hama et un à Homs. Agences

NIGER

L'armée française prêtera main forte aux soldats

La France va venir en aide au Niger dont 16 soldats ont été tués et 18 blessés mercredi dans une attaque terroriste contre une patrouille de l'armée à Tilwa dans la zone de Ouallam près du Mali.

Les 16 soldats, membres d'une patrouille des Forces armées nigériennes, ont été tués après une attaque lancée mercredi en fin d'après-midi par des éléments terroristes.

La zone de Ouallam, proche du nord du Mali et située à une centaine de kilomètres de la capitale nigérienne Niamey, est devenue instable en raison de nombreuses attaques meurtrières attribuées à des groupes terroristes maliens. À la demande du Niger, Paris a donc décidé de prêter main forte aux Nigériens dans cette région. Entre 50 et 80 hommes, des forces spéciales françaises notamment, seront à pied d'œuvre dans trois jours dans la zone, selon une source militaire française. Ils seront dotés de capacités de guidage aérien pour appuyer les soldats nigériens au sol.

LIBAN

Plusieurs blessés dans un accrochage à Aïn-el-Héloué

Plusieurs personnes ont été blessées dimanche à la suite d'affrontements armés dans le camp de réfugiés palestiniens de Aïn el-Héloué, à la lisière de Saïda, au Liban-Sud, rapporte l'Agence nationale d'information (Ani, officielle). L'armée libanaise a fermé l'un des accès du camp, indique la chaîne locale LBCI. Samedi, deux personnes avaient été blessées suite à des tirs d'arme automatique. Aïn el-Héloué est le plus grand camp de réfugiés palestiniens du Liban. L'armée libanaise, au terme d'un accord très ancien, n'y entre jamais et la sécurité y est assurée par les factions palestiniennes. Ce nouvel incident intervient alors que le président de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas, a achevé une visite officielle de trois jours au Liban. Agences

IMPORTATION DE PIÈCES DE RECHANGES

Un cahier de charges soumis au gouvernement

Le ministère de l'Industrie a élaboré un cahier des charges, visant à "assainir et organiser le marché de la pièce de rechange pour véhicules", a annoncé, avant-hier, Abdeslam Bouchouareb.



**Le groupe Hasnaoui participe
au salon Equip Auto 2017**

**Vignette automobile 2017
Tarifs et période d'acquittement**

Un cahier des charges pour l'importation de la pièce de rechange

Le ministère de l'Industrie a élaboré un cahier des charges, visant à "assainir et organiser le marché de la pièce de rechange pour véhicules", a annoncé Abdeslam Bouchouareb.

Une des conditions de ce cahier des charges exige que l'importateur ait un contrat direct avec le constructeur automobile ou son fabricant de PDR homologué, indique Bouchouareb. "La relation sera directe avec le fabricant original ou alors avec celui qui dispose de l'homologation pour produire au profit du constructeur", précise-t-il.

Le but de la mise en place d'un cahier des charges est de permettre une "transparence totale" sur le plan "financier et sécuritaire", assure la même source. Il s'agit, selon le ministre de l'Industrie et des Mines de "garantir la disponibilité d'une pièce de rechange de qualité et fiable pour assurer la protection des consommateurs et réduire des accidents de la route".

Abdeslam Bouchouareb n'a pas précisé la date de publication de ce nouveau texte réglementaire, mais assure que "le travail au niveau du ministère a été achevé et que la pro-



grammation dépendra de l'agenda du gouvernement". Le document devrait être programmé "dans une dizaine de jours", précise-t-il.

La facture d'importation des véhicules de tourisme a baissé de 36,61 % en 2016

Selon les statistiques des services des Douanes algériennes, publiés par l'APS, la facture d'importation des véhicules de tourisme a baissé de 36,61 % en 2016, pour s'établir à 1,292 milliard de dollars en 2016 contre 2,038 milliards de dollars en 2015. Quant aux véhicules de transport de personnes et de marchandises (classés en biens d'équipement), leur facture d'importation s'est chiffrée à 782,36 millions de dollars con-

tre 1,5 milliard de dollars en 2015, en recul de 48 %. Concernant les parties et accessoires des véhicules automobiles (classés en biens de consommation non alimentaires à l'instar des véhicules de tourisme), leur facture d'importation a atteint 393,96 millions de dollars contre 394,86 millions de dollars en 2015, soit une légère baisse de 0,23 %.

Pour rappel, sur l'année 2016, le contingent quantitatif d'importation des véhicules a été fixé à 98.374 unités dans le cadre des licences d'importation.

Quotas d'importations 2017 : les détails par concessionnaires dès la semaine prochaine

Selon les déclarations du ministre de l'Habitat et du Commerce par intérim, Abdelmadjid Tebboune, lors de sa visite d'inspection à la grande mosquée d'Alger, les licences d'importations des véhicules neufs, fixant les quotas quantitatifs pour chaque concessionnaire seront définies la semaine prochaine. En effet, Abdelmadjid Tebboune a annoncé qu'une réunion présidée par le Premier ministre Abdelmalek Sellal, aura lieu d'ici à la semaine prochaine; en déclarant "Nous allons nous réunir de nouveau en fin de cette semaine ou en début de la semaine prochaine afin d'arrêter approximativement les montants pour l'année 2017".

Hyundai Motor Algérie dévoile son projet industriel

Hyundai Motor Algérie (HMA), filiale du groupe Cevital et représentant en Algérie de la marque coréenne, a dévoilé, dimanche 26 février, la teneur de son projet industriel, visant à se conformer à la législation algérienne pour l'exercice de l'activité de concessionnaire. Elle fabriquera du verre pour le secteur de l'industrie automobile. Concrètement, la filiale du groupe Cevital produira du verre pour les véhicules montés en Algérie, à savoir le vitrage latéral, les déflecteurs et les lunettes arrière.

Rachat de lignes de production de Mediterranean Float Glass



Pour ce faire, HMA investit un montant de 700 millions dans une usine située à Larbaâ, dans la Wilaya de Blida. En fait, l'entreprise a racheté 2 lignes de production d'une autre filiale de Cevital, Mediterranean Float Glass (MFG), spécialisée dans la fabrication du verre. L'usine, inaugurée en 2016, emploie 70 personnes pour un taux d'intégration qui dépasse les 90 %. Avec une capacité de production de 8.000 unités par jour, l'installation industrielle couvrira l'intégralité des besoins du marché national de montage, selon HMA. Elle vise en effet à fournir différents constructeurs (usines de montages actuelles et futures) en équipements. HMA évalue la demande pour le vitrage latéral à 370.000 unités par an, 200.000 unités par an pour les déflecteurs, tandis que les lunettes arrière représentent un marché de 85.000 unités/an. À terme, l'entreprise pourra fabriquer du verre bombé, pouvant servir pour les pare-brise. HMA espère également exporter une partie de sa production.

La Dacia Sandero restylée débarquera en concession bientôt

Dévoilée lors du Mondial de Paris en septembre dernier, la Dacia Sandero Stepway restylée va très prochainement intégrer notre marché, et sera

SANDERO STEPWAY MADE IN



assemblée à l'usine de Renault Algérie Production (RAP) de Oued-Tlelat, à Oran, aux côtés de la Renault Symbol restylée, présentée il y a quelques jours. En effet, la nouvelle Dacia Sandero Stepway ayant profité d'un restylage en septembre dernier, qui se caractérise principalement par sa nouvelle face avant ; où l'on aperçoit un nouveau bouclier, les contours d'optiques anti-brouillard qui ont été redessinés, une nouvelle signature lumineuse à LED, ainsi qu'une nouvelle calandre à la sauce de son grand frère le Duster, et à l'arrière la modification la plus importante qui s'est opérée est sur les optiques qui sont sous forme de 4 carrés désormais, sera le 2^e modèle assemblée à l'usine de RAP, et proposée à la vente dans les jours à venir.

Le nouveau Mitsubishi ASX disponible chez Falcon Motors



Falcon Motors, distributeur de Mitsubishi Motors et Fuso en Algérie lance aujourd'hui la version restylée du Mitsubishi ASX, disponible avec livraison immédiate en boîte manuelle et automatique (CVT), à partir de 3.850.000 DA TTC.

Ce tout nouveau ASX arbore une face avant redessinée, et s'offre une nouvelle interprétation de l'identité visuelle - Dynamic Shield - de Mitsubishi

Motors. Outre la face avant, le nouvel ASX proposera une antenne aérodynamique en forme d'aileron de requin, de nouvelles garnitures et une banquette arrière redessinée. Il incorpore notamment au niveau de la sécurité l'ABS avec l'EBD, l'assistance au freinage d'urgence (AFU), 7 airbags (frontaux, latéraux, rideaux, genou), ainsi qu'un pack d'équipements de visibilité.

Au niveau des aides à la conduite, l'ASX dispose d'un régulateur de vitesse, aide au stationnement et d'une caméra de recul. Côté confort, l'ASX englobe en plus du toit panoramique vitré avec éclairage LED

et un intérieur cuir, une panoplie d'équipements de fonctionnalité, multimédia et connectivité. Cette nouvelle version restylée de l'ASX, reprendra la motorisation du modèle précédent, à savoir la version 2L Mivec de 15 Ch du moteur essence de Mitsubishi.

L'ASX, le Crossover Compact de Mitsubishi, est disponible à la commande dès aujourd'hui dans tout le réseau de Falcon Motors en livraison immédiate, au prix de 3.850.000 DA TTC pour la transmission manuelle et 3.950.000 DA TTC pour la transmission automatique (CVT).

Elscom/Ford Algérie : remise de 15 % sur la vidange



Elscom (Ford Algérie) vient de lancer une nouvelle offre SAV, en offrant une remise de 15 % pour toute opération de vidange, et ce jusqu'au 22 mars, à travers tout le réseau Elscom.

En effet, actuellement aux ateliers SAV de Ford Algérie, une remise de 15 %

est proposée pour tous les clients qui souhaitent effectuer la vidange de leur véhicule, cela inclut le changement des filtres ainsi que la main d'œuvre. Cette offre est disponible à travers tout le réseau Elscom, à partir de demain jusqu'au 22 mars.

C'est la fin pour Sodi Automotive !

Comme annoncé le mois dernier Sodi Automotive, distributeur des quatre marques italiennes : Fiat, Lancia, Alfa Romeo et Fiat Professional, va très prochainement mettre la clé sous la porte et cesser son activité.

En effet, le groupe Sodi Automotive représentant officiel de Fiat, Lancia, Alfa Romeo et Fiat Professional

est en train de vivre ses derniers jours. C'est ce qu'a annoncé ce matin le directeur général de Hyundai Motors Algérie, lors d'une cérémonie animée à la succursale de Oued-Smar.

Selon plusieurs sources, la marque italienne passera sous la coupe de Cima Motors très bientôt.



Le groupe Hasnaoui participe au salon Equip Auto 2017



Le groupe Hasnaoui participera au salon international Equip Auto Algeria édition 2017 qui se déroulera au palais des expositions (Safex) du 27 février au 2 mars 2017 à travers ses deux filiales de sous-traitance dédiées à l'industrie automobile, Tabco et GH Multimédia. En effet, à

travers ses deux filiales dédiées à l'industrie automobile, le groupe Hasnaoui participera au salon international Equip Auto Algeria édition 2017. Tabco : Un joint-venture entre le groupe Hasnaoui et Erkurt Holding, dans le domaine de la production de composants automobiles des-

tinés à l'industrie automobile en Algérie tel que les panneaux de portes, les tapis d'habitacles, l'injection de mousse, les coiffes pour sièges, etc. La filiale activera aussi dans le domaine de la production textile et plastique. GH Multimédia : Une usine de fabrication et de montage dotée d'installations logistiques performantes située à Blida, d'une superficie de 25.000 m², pour la fabrication de cartes mères électroniques, l'assemblage d'autoradio et système multimédia destinés notamment à la sous-traitance automobile, aussi une ligne de

montage d'électroménagers ainsi qu'un laboratoire de contrôle de la qualité. Ces activités s'inscrivent dans une décision globale d'augmenter les investissements industriels du groupe Hasnaoui et de créer un tissu de sous-traitance pour soutenir les projets locaux et cela en s'alignant aux exigences de l'environnement économique et des pouvoirs publics pour contribuer au développement de divers secteurs notamment l'automobile, l'électronique et l'électroménager.

Vignette automobile 2017

Tarifs et période d'acquittement



La période d'acquittement obligatoire de la vignette automobile a été fixée pour cette année du 1^{er} mars au 31 mars 2017, au niveau des recettes des impôts et des bureaux de poste et ce tous les jours de la semaine de 8h à 16h. Les recettes des impôts seront exceptionnellement ouvertes chaque samedi.

En effet, la vente des vignettes automobile a été fixée cette année du 1^{er} au 31 mars, avec des tarifs qui restent inchangés par rapport à 2016. Il est utile de rappeler que les propriétaires de véhicules neufs acquis en 2017 sont concernés par l'achat de la vignette. A ce titre, la carte provisoire de circulation (carte jaune) tient lieu de document servant à son acquisition dans un délai d'1 mois à compter de la mise en circula-

tion du véhicule sur le territoire national.

Le barème de la vignette automobile 2017 s'affiche comme suit :

1- Véhicules de tourisme et véhicules utilitaires d'une puissance de :

a/ Jusqu'à 6 chevaux

- 2.000 DA pour les moins de 3 ans
- 1.500 DA pour les 3 à 6 ans d'âge
- 1.000 DA pour les 6 à 10 ans d'âge
- 500 DA pour les plus de 10 ans d'âge

b/ De 7 à 9 chevaux

- 4.000 DA pour les moins de 3 ans d'âge
- 3.000 DA pour les 3 à 6 ans
- 2.000 DA pour les 6 à 10 ans
- 1.500 DA pour les plus de 10 ans

c/ De 10 chevaux et plus

- 10.000 DA pour les moins de 3 ans d'âge
- 6.000 DA pour les 3 à 6 ans

- 4.000 DA pour les 6 à 10 ans
- 3.000 DA pour les plus de 10 ans

2- Véhicules utilitaires et d'exploitation :

a/ Véhicules de moins de 5 ans d'âge

- 6.000 DA pour les véhicules jusqu'à 2,5 tonnes à l'exception des véhicules utilitaires
- 12.000 DA pour les véhicules entre 2,5 tonnes et 5,5 tonnes
- 18.000 DA pour les plus de 5,5 tonnes

b/ Véhicules de plus de 5 ans d'âge

- 3.000 DA pour les véhicules jusqu'à 2,5 tonnes à l'exception des véhicules utilitaires
- 5.000 DA pour les véhicules entre 2,5 tonnes et 5,5 tonnes
- 8.000 DA pour les plus de 5,5 tonnes

3- Véhicules aménagés pour le transport des voyageurs :

a/ Véhicules de moins de 5 ans d'âge

- 5.000 DA pour les véhicules aménagés pour le transport des personnes moins de 9 sièges
- 8.000 DA pour les minibus de 9 à 27 sièges
- 12.000 DA pour les minibus de 28 à 61 sièges
- 18.000 DA pour les autobus de plus de 62 sièges

b/ Véhicules de plus de 5 ans d'âge

- 3.000 DA pour les véhicules aménagés pour le transport des personnes moins de 9 sièges
- 4.000 DA pour les minibus de 9 à 27 sièges
- 6.000 DA pour les minibus de 28 à 61 sièges
- 9.000 DA pour les autobus de plus de 62 sièges

Des crédits "halal" en 2018 auprès du CPA selon son P.-dg

Le P.-dg du CPA (Crédit populaire d'Algérie), a annoncé le lancement du crédit à la consommation conformes à la charia dès 2018, la concrétisation de ce projet, sur lequel les banques publiques sont en train de travailler, va prendre plusieurs mois selon M. Boudieb.

"C'est une volonté des autorités

publiques de mettre en place, à travers les banques, des produits financiers islamiques permettant aux clients désireux de bénéficier de ce type de prestations de trouver une réponse à leur demande", a précisé M. Boudieb à la presse en marge d'une cérémonie de signature d'une convention avec le groupe Sovac.



COMMÉMORATION DE LA NAISSANCE ET DE LA DISPARITION DE MOULOU MAMMERI

Les collines retrouvent leur "amusnaw"

Considéré comme l'une des personnalités "immortelles" dans le monde de la littérature algérienne d'expression française et incontestablement le pionnier du combat identitaire en Algérie, au milieu du siècle dernier qui, par la plume, a rendu l'âme à un pays en lui rendant la parole.

PAR IDIR AMMOUR

Aujourd'hui, Mouloud Mammeri est devenu le symbole incontournable de l'amazighité de l'Algérie. Il suffit pour cela de rappeler qu'il a été l'auteur de la première grammaire amazighe. Il a publié un nombre considérable de livres inhérents à la culture berbère. Il a récolté et traduit des centaines de poèmes de grands poètes kabyles et les a publiés sous forme de livres. Le travail gigantesque de Mouloud Mammeri dans le domaine amazigh, il l'a fait au détriment de son talent de romancier. Il a vu juste en pensant peut-être qu'il était de son devoir de poser les premiers jalons de la recherche dans le domaine berbère afin de dépoussiérer les dernières traces de cette culture que l'amnésie et l'absence d'écrits menaçaient d'emporter. Pour ressusciter ce monument à l'occasion du centenaire de sa naissance, la direction de la culture de la wilaya de Tizi-Ouzou, en collaboration avec de nombreuses institutions, d'établissements et de nombreuses associations culturelles (ministère de la Culture, wilaya, direction de la culture, établissements culturels, université, direction de l'éducation, HCA, APC de Tizi-Ouzou et d'Ath-Yenni, l'association culturelle Talwit d'Ath-Yenni, l'Association des enseignants de langue amazighe de la wilaya de Tizi-Ouzou), ont décidé de marquer l'événement par plusieurs activités culturelles et scientifiques à travers plusieurs régions de la wilaya de Tizi-Ouzou. Le lancement officiel des activités a été fait à partir d'Ath-Yenni avec une course cycliste à partir de la localité natale de l'"amusnaw" jusqu'à la placette de l'Olivier de la ville des Genêts en présence de nombreux participants et invités. Pour célébrer cet événement, la



direction de la culture et ses différents partenaires ont concocté un programme à la hauteur du savant que fut Mouloud Mammeri. Ainsi, une exposition autour de l'œuvre et du parcours de l'anthropologue se tiendra à la maison de la culture portant son nom, des ventes de livres avec la quinzaine de maisons d'éditions qui prennent part à cette manifestation. Il y a eu aussi un récital poétique en hommage à Mouloud Mammeri et une projection du film *La colline oubliée*, tiré du roman éponyme de Mouloud Mammeri, un ciné-club organisé en collaboration avec Radio Tizi-Ouzou avec la projection du film-documentaire *Dda Lmulud* suivie d'un débat avec le réalisateur Ali Mouzaoui. Pour la même occasion, une table ronde sous le thème "L'apport de Mouloud Mammeri à la connaissance de l'amazighité", animée par des universitaires, des linguistes, des chercheurs et des psychanalystes venus de Tizi-Ouzou, Boumerdes et Alger, alors que le théâtre régional Kateb-Yacine abritera une conférence de presse qui portera sur le programme des festivités du centenaire de la naissance de Dda L'mouloud qui sera suivie d'une pièce théâtrale produite par les étudiants de l'université Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou. La matinée de la même journée est consacrée au recueillement sur la tombe de Mouloud Mammeri à Beni-Yenni. Cette commémoration sera aussi abritée par d'autres localités à l'image de Aïn-El Hammam où il est prévu une exposition autour de Mouloud Mammeri et de son œuvre et la projection du film *La colline oubliée*, qui auront lieu au niveau du centre culturel Matoub-Lounès et de Azazga et son annexe de la maison de la culture Mouloud-Mammeri où il est prévu une conférence autour de la vie et de l'œuvre de Mouloud Mammeri et la projection du film *L'opium et le bâton* de Ahmed Rachedi, un film tiré du roman éponyme écrit par Mouloud Mammeri. Les bibliothèques communales de Tadmaït, de Ouadhias, d'Iloula Oumalou et de Timizart abriteront de leur côté un concours de la meilleure illustration d'un extrait du roman *La colline oubliée*, de Mouloud Mammeri avec présentation de l'auteur, au profit des élèves du 2^e palier de ces localités. La clôture de cette commémoration, qui interviendra le 4 mars prochain, sera marquée par une cérémonie de remise du prix Mouloud-Mammeri pour la meilleure dictée en langue amazighe, avec l'Association des enseignants de tamazight de la wilaya de Tizi-Ouzou.

ORGANISÉ PAR L'ONDA

Béjaïa rend un vibrant hommage à Nouara

Un vibrant hommage a été rendu samedi soir à la chanteuse kabyle, Nouara, par un récital musical animé au théâtre régional Abdelmalek-Bouguerrouh auquel elle a participé en déroulant avec une virtuosité et une sensibilité rares un répertoire, considéré déjà comme l'une des plus belles pages de la musique kabyle. Organisée par l'Office national des droits d'auteurs et des droits voisins (Onda), la soirée-hommage a débuté par la remise d'un trophée à Nouara, 71 ans, par le directeur général de l'Onda, Sami Bencheikh El-Hocine.

Elle s'est poursuivie par un tour de chant de Cylia Ould Mohand, qui à 17 ans déjà, est sur les traces de son idole et qui n'est pas sans lui rappeler ses débuts à la Radio nationale au même âge durant les années soixante. Nouara toute émue ne put retenir ses larmes en voyant cette jeune chanteuse, toute frêle capable de reproduire ses trémolos. L'artiste honorée a, à son tour, gratifié le public par un programme comportant certains de ses morceaux fétiches dont *Thit Ihezne*, *Akwaligh* et *Ijheh Galene*. La soirée s'est achevée en déclamation poétique émouvante, avant que l'assistance ne consacre à Nouara un long standing-ovation. Plusieurs des personnes présentes à la soirée ont suivi l'artiste dans les coulisses pour la saluer, lui exprimer leur amour, prendre des photographies et demander un autographe. Touchée par tant de sollicitudes, Nouara, les yeux embués de larmes n'avait qu'une seule réponse : "Je vous aime plus que vous m'aimez. Vous êtes mon oxygène". "Je reviendrai à Béjaïa, que je chéris énormément. J'espère

que Dieu m'en donnera la force et l'opportunité", a-t-elle promis. Nna Nouara a commencé en 1963, dans les studios de la Radio nationale où elle animait une émission enfantine, puis elle a embrassé la carrière de chanteuse, dès 1965 grâce à des auteurs-compositeurs émérites. Le plus flamboyant, parmi eux étant l'illustre Cherif Kheddam, qui l'a façonnée, forgée et fait éclater son talent.

que Dieu m'en donnera la force et l'opportunité", a-t-elle promis. Nna Nouara a commencé en 1963, dans les studios de la Radio nationale où elle animait une émission enfantine, puis elle a embrassé la carrière de chanteuse, dès 1965 grâce à des auteurs-compositeurs émérites. Le plus flamboyant, parmi eux étant l'illustre Cherif Kheddam, qui l'a façonnée, forgée et fait éclater son talent.

R. C.

DÉDIÉE À LA VILLE
D'ALGER

Inauguration de l'exposition "Photo marathon d'Alger"

Une exposition collective de photographies d'art, dédiée à la ville d'Alger, vue sous différents angles par une dizaine de photographes, a été inaugurée samedi au café littéraire "Le sous-marin" à Alger. Intitulée "Photo marathon Alger 2016", cette exposition regroupe les œuvres des lauréats et finalistes de l'événement éponyme qui s'est tenu pour la première fois à Alger en octobre 2016, et qui a réuni près de 70 photographes professionnels et amateurs.

Ce grand événement photographique, qui s'est déroulé simultanément dans sept autres villes dont Marseille, Beyrouth ou encore Naples, a récolté à Alger plus de 3.000 clichés illustrant 12 thèmes différents relatifs à l'immigration, au travail, aux rêves ou encore au voyage.

La lauréate de ce photo-marathon, Wiame Lasri, propose une série de clichés traduisant la perspective du voyage dans une photo des voies ferrées longeant la ville, le travail par une œuvre macrophotographique de fourmilles, ou encore la diaspora par une photo de mosaïque, dans les rues d'Alger, évoquant l'ouverture sur le monde. La photographe Dihia Gacia, finaliste du concours, a, pour sa part, choisi d'illustrer le travail de ceux qu'elle considère comme "Héros de la société" à savoir les agents de nettoyage de la voie publique. Le rêve est également évoqué par les finalistes du photo-marathon par des clichés représentant des Algérois admirant le lever du soleil sur le front-de-mer ou faisant, plus simplement, du shopping.

Les photographies des lauréats des autres villes ont également été exposées à l'image de l'œuvre du Français Jean-Michel Melat Couhet, un portrait d'immigrés maghrébins à Marseille, ou celle de la Libanaise Wissam Andros montrant un maître artisan libanais au travail en plus de plusieurs autres photos primées en Italie et en Slovaquie. La cérémonie de clôture de cette exposition, prévue pour le 4 mars prochain, sera marquée par la projection du film *Revolution Zedj* du réalisateur Tariq Taguia.

R. C.

**REPUBLIQUE ALGERIENNE
DEMOCRATIQUE
ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'INTERIEUR ET DES
COLLECTIVITÉS LOCALES
WILAYA DE BORDJ BOU ARRERIDJ
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION
LOCALE
NIF : 098434015003436
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT
AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS
MINIMALES N° 07/2017**

La Direction de l'administration locale de la wilaya de BORDJ BOU ARRERIDJ lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation des travaux :

**“Réhabilitation de la route reliant RN60 et le groupement d'habitation
Bendaoud Essouk** (commune de Bendaoud)**

Le présent appel d'offres s'adresse aux :
entreprises publiques ou privées qualifiées dans le domaine des travaux publics comme activité principale catégorie 04 et plus qui ont déjà réalisé au moins un projet (travaux publics) dont le montant dépasse quatre vingt millions de dinars (**80.000.000,00 DA**) en présentant une attestation de bonne exécution livrée par le maître de l'ouvrage.
Les entreprises intéressées par le présent appel d'offres doivent retirer le cahier des charges auprès de la direction de l'administration locale de la wilaya de BORDJ BOU ARRERIDJ sise cité administrative 20 Août 1955 wilaya de BORDJ BOU ARRERIDJ.

Les offres doivent comporter - un dossier de candidature, une offre technique et offre financière :

01/Le dossier de candidature contient :

- Une déclaration de candidature remplie, datée, signée (selon le modèle joint)
- Une déclaration de probité remplie, datée, signée (selon le modèle joint)
- Statut des entreprises pour les personnes morales
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
- Copie du certificat de qualification et classification (qualifié en travaux publics comme activité principale catégorie 04 et plus) valable à la date d'ouverture des plis
- Les bilans financiers des trois (03) dernières années (2013-2014-2015) visés par le services des impôts-Attestations d'affiliations délivrées par les services de la CNAS durant les 03 mois derniers avant le dépôt des offres + diplômes ou attestations de succès ou contrat d'intégration (CID-CIP-PID)
- Liste des moyens matériels dressée et délivrée par un huissier de justice durant l'année 2017 (joindre copies des cartes grises + assurances concernant le matériel roulant valables à la date de dépôt des offres
- Références professionnelles : joindre attestations de bonne exécution des projets réalisés portant le montant et l'objet délivré par des services publics contractants

02/Offre technique contient :

- Déclaration à souscrire dûment renseignée, paraphée, datée, signée (selon le modèle joint)
- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 09 du cahier des charges
- Le cahier des charges portant à la dernière page la mention manuscrite **“lu et accepté”**

03/Offre financière contient :

- Lettre de soumission remplie, datée, signée (selon modèle joint)
- Bordereau des prix unitaires rempli en chiffres et en lettres signé, cacheté et daté
- Devis quantitatif et estimatif rempli, signé, cacheté et daté

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention “dossier de candidature” “offre technique” ou “offre financière” selon le cas.

Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme comportant la mention -

**SOUSSION A NE PAS OUVRIR QUE PAR -
LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'ÉVALUATION DES OFFRES
APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS
MINIMALES**

**“Réhabilitation de la route reliant RN60 et le groupement d'habitation
Bendaoud Essouk**
(commune de Bendaoud)**

La durée de préparation des offres est fixée à 21 jours par référence à la date de la première publication de l'avis d'appel à la concurrence dans le Bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) dans la presse ou portail des marchés publics.

Les offres sont déposées au siège de la direction l'administration locale (secrétariat de la direction) sise cité administrative 20 Août 1955 wilaya de BORDJ BOU ARRERIDJ à la date correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres avant 13h30.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

L'ouverture des plis des dossiers de candidature des offres technique et financière aura lieu en séance publique et intervient pendant la même séance à la date correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres à 14.00h.

Les candidats ou soumissionnaires sont invités à participer à la séance d'ouverture des plis. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours + la durée de préparation des offres à compter de la date de dépôt des offres.

Le Ddirecteur

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME & DE LA VILLE**

O.P.G.I DE BOUMERDES

Cité Administrative Bumerdes
Carte d'immatriculation fiscale : 099916000817202
Tél: 024/79 - 58 - 58 Fax: 024/79 - 58 - 43



**AVIS D'APPEL d'OFFRES OUVERT
N° 01/DRHMG/2017**

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière (O.P.G.I) de Bumerdes dont le siège social est sis à : Cité Administrative - Wilaya de Bumerdes lance un avis d'appel d'offres ouvert pour l'assurance des branches suivantes :

- *Flotte Automobile
- *Assurance Multirisques du Patrimoine
- *Assurance du Patrimoine administratif
- *Assurance de responsabilité Civile Générale
- *Assurance contre les effets des Catastrophes naturelles « CAT-NAT»
- Les sociétés algériennes d'assurance, intéressées par le présent avis, sont invitées à retirer les cahiers des charges auprès de la direction de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière (O.P.G.I) de Bumerdes sis à Cité Administrative Wilaya de Bumerdes, contre paiement des frais de reproduction fixés à **Deux Mille dinars (2.000,00 DA)** non remboursables.
- Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière
- Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou
- « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme.

1-Le dossier de candidature contient :

- Une déclaration de candidature ; renseignée, signée, datée et cachetée par le soumissionnaire
- Une déclaration de probité ; renseignée, signée, datée et cachetée par le soumissionnaire
- Le statut pour les sociétés
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des soumissionnaires

2-L'offre technique contient :

- Une déclaration à souscrire ; renseignée, signée, datée et cachetée par le soumissionnaire
- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique
- Cahier des charges (partie I) devra être renseigné, signé, daté et cacheté (paraphé) ; par le soumissionnaire portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté »

3-L'offre financière contient :

- La lettre de soumission (selon le modèle ci-joint) renseignée, datée et signée par le soumissionnaire
- Les bordereaux des conditions de couverture et de prix (police d'assurance en projet).
- NB - Les documents et les pièces requises sont ceux exigés dans l'instruction aux soumissionnaires du cahier des charges.**
- Toutes les copies doivent être en cours de validité, le maître de l'ouvrage se réserve le droit d'exiger l'original de chaque document.

Les enveloppes doivent parvenir sous plis anonymes et fermé à l'adresse suivante :
A MONSIEUR LE DIRECTEUR GENERAL DE L'OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE DE BOUMERDES

**« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°...**

Portant l'assurance des branches suivantes :

- *Flotte Automobile
- *Assurance Multirisques immeubles du Patrimoine
- *Assurance du Patrimoine administratif de l'OPGI
- *Assurance de responsabilité Civile Générale
- *Assurance contre les effets des Catastrophes naturelles « CAT-NAT»
- La date de dépôt des offres est fixée au 15ème jour avant 10h30mn, à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.
- L'ouverture des plis sera publique et se fera le même jour de dépôt des offres à 11h00mn, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
- La durée de préparation des offres est fixée à quinze (15) jours à partir de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.
- Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pour une durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois à compter de la date de dépôt des offres.

Midi Libre n° 3022 - Mardi 28 février 2017 - Anep - 505 415

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE OUARGLA**

**DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE
NIF: 097530019110827**

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE
DE CAPACITÉS MINIMALES
N° : 24/2017**

La wilaya de Ouargla (direction de l'administration locale) lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimal pour: **Réhabilitation des drains dans la zone Ain Sekoutti**

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimal, peuvent retirer le cahier des charges de la Direction de l'administration locale de la wilaya d'Ouargla contre paiement de 3.000.00 DA représentant les frais de reproduction.
Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre Technique et une offre financière :

1-DOSSIER DE CANDIDATURE : contient les pièces fixées à l'article 08 du cahier des charges.

2-OFFRE TECHNIQUE : contient les pièces fixées à l'article 08 du cahier des charges.

3-OFFRE FINANCIERE : contient les pièces fixées à l'article 08 du cahier des charges.

Les offres doivent être déposées par porteur au :

La Secrétaire de service animation local de la Direction de l'administration locale de la wilaya d'Ouargla

- mise dans une enveloppe fermée portant la mention suivante :

Le dossier de Candidature : nom de la société appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimal N° :

Réhabilitation des drains dans la zone Ain Sekoutti

- mise L'offre Technique dans une enveloppe fermée portant la mention suivante :

L'offre Technique : nom de la société appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimal N° :

Réhabilitation des drains dans la zone Ain Sekoutti

- mise L'offre financière dans une enveloppe fermée portant la mention suivante :

L'offre financière : nom de la société appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimal N° :

Réhabilitation des drains dans la zone Ain Sekoutti

Les trois enveloppes indiquées sus-dessus doivent être mises à leur tour dans une autre enveloppe cachetée, anonyme et portant la mention :

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimal N° :/2017

Réhabilitation des drains dans la zone Ain Sekoutti

La durée de dépôt des offres est fixée à **15 jours** à partir de la 1ère date de parution de l'appel d'offres dans la presse ou BOMOP.

Le dépôt des offres aura lieu le dernier jour de durée des offres jusqu'au **14 H 00**.

L'ouverture des plis des offres techniques et financières est publique et aura lieu à la date de dépôt des offres à **14 H 30**, si ce jour coïncide avec un jour week-end ou un jour férié, la durée de préparation des offres sera prolonger le jour de travail suivant.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de préparation des offres plus 03 mois.

FOOTBALL, CHAMPIONNAT DE LIGUE 1 MOBILIS

Les arbitres dans le collimateur



Les matchs de championnat national de Ligue 1 Mobilis deviennent de plus en plus décisifs autant pour l'enjeu du titre que pour le maintien parmi l'élite, et les arbitres sont désormais les plus visés.

PAR MOURAD SALHI

Il ne se passe pas une journée de championnat sans que des responsables de clubs, entraîneurs, voire même des joueurs, n'évoquent des erreurs d'arbitrage. Le championnat est de plus en plus serré et les arbitres deviennent la cible des présidents de clubs, sans pour autant bénéficier d'une moindre protection. C'est vrai qu'ils sont responsables de fautes ayant même changé le cours de certains matchs, n'empêche que les arbitres peuvent se tromper comme tout être humain. "Les arbitres sont des humains. Et l'erreur est humaine. Parfois nous voulons satisfaire certains présidents en mettant le fauteur au "frigo", mais cela ne règle pas la situation.

Nous acceptons les critiques constructives, mais pas celles destructives. Les erreurs d'arbitrage existent et elles existeront encore. Nous continuons le cycle de formation pour atteindre un niveau escompté. Une chose est sûre, ces dernières années nous avons perdu au moins cinq arbitres internationaux, à l'image de Haimoudi, Benouza et autres qui ont attendu une dizaine d'années pour atteindre un niveau pareil.

On ne peut pas les remplacer de sitôt, mais il faut faire confiance aux jeunes arbitres. Ce que je regrette c'est d'insulter un arbitre avant même le début de la rencontre", a indiqué Hamoum le président de la commission d'arbitrage. Ce dernier confirme que "l'arbitre doit être considéré comme étant un acteur sur le terrain et respecté comme tous les autres". Les prochaines journées du championnat seront de plus en plus décisives et quel que soit le choix des arbitres, il sera remis en question. Le président de la commission d'arbitrage avoue que la plupart des arbitres ont d'autres activités et le choix se fera en rapport à leur état de forme.

Mais les présidents de clubs ne

l'entendent pas de cette oreille en justifiant toujours leurs échecs par des erreurs d'arbitrage. "On a l'impression que dans un match de football tous les regards sont braqués vers l'arbitre", a déploré Hamoum. à titre d'exemple, et rien qu'à l'issue de la dernière journée, le président du MC Alger, Omar Ghrib, a fait savoir qu'il déposera un rapport contre l'arbitre Abid Charef. Idem pour l'entraîneur du CA Batna, Mechiche, qui accuse l'arbitre Boukhalfa lors du match face au NA Hussein Dey. Ils ne sont pas les seuls, puisque dans chaque stade les arbitres sont devenus des excuses pour justifier les défaites.

Pourtant il est grand temps pour que chacun assume ses responsabilités afin de permettre au football national d'atteindre le vrai professionnalisme. Et il est du devoir de tout un chacun de contribuer de près ou de loin au développement du sport en général et du football en particulier. Des efforts doivent être fournis dans ce sens pour éviter le pire scénario, à savoir la violence dans les stades.

M. S.

Kerbadj exhorte les clubs de "revoir à la baisse leur masse salariale"

Le président de la Ligue de football professionnel (LFP), Mahfoud Kerbadj, a exhorté les clubs de Ligue 1 et 2 à "rationaliser leurs dépenses et revoir à la baisse la masse salariale des joueurs". "La masse salariale pour chaque club ne doit pas dépasser les 25 ou 30 % du budget annuel, alors qu'aujourd'hui il y a des clubs qui dépensent à hauteur de 85 % à 90 % uniquement pour les salaires des joueurs, c'est inacceptable. Les choses doivent changer", a affirmé à l'APS le premier responsable de la LFP.

Kerbadj s'exprimait à l'issue des travaux de l'assemblée générale ordinaire de son instance, conclue par l'adoption des bilans moral et finan-

cier de l'exercice 2016. "Je propose aux clubs de réduire la masse salariale ou bien de trouver des sources de financement, et du coup augmenter le capital. La plupart des clubs sont au rouge en matière de santé financière, d'autant que la conjoncture actuelle les oblige à rationaliser les dépenses", a-t-il ajouté.

La plupart des clubs professionnels sont confrontés à des difficultés financières, ce qui engendre des retards dans le paiement des salaires et des primes des matchs.

"J'ai été président de club (ndlr, CR Belouizdad) et je pense que l'unique solution est de réduire la masse salariale des joueurs, au risque d'aggraver encore plus de la situation

financière des clubs", a-t-il conclu. Le 21 décembre 2016, la LFP et la Caisse nationale des assurances sociales (Cnas) ont signé un protocole d'accord portant sur l'application des dispositions du décret 16-152 fixant l'assiette, le taux de cotisation et les prestations de sécurité sociale de l'encadrement des clubs professionnels. En vertu de ce protocole d'accord, les staffs technique sportif, médical et joueurs des clubs professionnels de football bénéficieront des avantages en matière de protection sociale en application du décret exécutif 16-152 du 23 mai 2016 qui fixe l'assiette de cotisation à 15 fois le SNMG (270.000 DA).

APS

INTERDICTION DE RECRUTEMENT DE JOUEURS ÉTRANGERS

La décision maintenue pour la saison 2017-2018

Le président de la Ligue de football professionnel (LFP), Mahfoud Kerbadj, a annoncé dimanche le maintien de la décision de l'interdiction de recrutement de joueurs étrangers pour la saison 2017-2018. "La décision d'interdire le recrutement des joueurs étrangers est maintenue pour la saison prochaine. Tant que la Banque d'Algérie n'autorise pas le transfert des devises, la décision ne sera pas levée", a indiqué à l'APS le premier responsable de l'instance dirigeante de la compétition. Kerbadj s'exprimait à l'issue des travaux de l'assemblée générale ordinaire de son instance, conclue par l'adoption des bilans moral et financier de l'exercice 2016. Le bureau fédéral de la Fédération algérienne de football avait décidé, en juillet 2015, d'interdire le recrutement de joueurs étrangers dans les clubs professionnels.

Cette décision a été prise "compte tenu des difficultés financières, de l'impossibilité d'obtenir des devises légalement pour payer les salaires, indemnités de formation et de solidarité des joueurs étrangers", avait expliqué le bureau fédéral. "En venant jouer en Algérie, le joueur étranger est considéré comme un coopérant technique : un pourcentage de son salaire doit être transféré, le club recruteur doit verser la prime de formation à son club formateur d'origine, idem pour la prime de solidarité", a-t-il expliqué. Kerbadj a tout de même laissé la porte ouverte quant à une éventuelle levée de cette interdiction.

Par ailleurs, le président de la LFP a annoncé le lancement dès la saison prochaine d'un nouveau système de demande de licences. "Dorénavant les demandes de licences des joueurs se feront via le site internet de la LFP. Le club doit transmettre la demande, il reçoit la licence de chaque joueur qu'il pourra imprimer sans se déplacer", a-t-il conclu.

CHAMPIONNAT ARABE DE VOLLEYBALL DES CLUBS CHAMPIONS

Le GSP sort avec les honneurs

Fin de parcours pour le GS Pétroliers dans le championnat arabe des clubs champions. Le représentant algérien a été éliminé en quart de finale par l'équipe qatarie d'El Djéich, battu sur le score de 3 sets à 0, dimanche à Manama (Bahreïn). Face à l'un des grands favoris pour le titre, le champion d'Algérie en titre n'a pas réussi à créer l'exploit. Une défaite cinglante, certes, mais somme toute logique quand on sait que la formation d'El Djéich, n'a de qatari que le nom. En effet, l'adversaire du jour des Algériens s'est renforcé par l'engagement de 9 joueurs étrangers, dont des Brésiliens et des Serbes, afin de mettre toutes les chances de son côté. Avec un effectif composé 100 % de joueurs du cru, le GSP a fait mieux que de la résistance. Les Pétroliers ont joué avec leurs armes et ont failli gagner le premier set. Après une entame de match presque parfaite, le GSP a réussi à prendre une avance de 5 points (11-6). Par la suite, l'équipe d'El Djéich a commencé à réduire l'écart progressivement pour finalement égaliser à 18 points partout. La suite de ce premier round de la rencontre a été très disputée et les Qataris ont fini par avoir le dernier mot (36-34). Le reste de la confrontation a été à l'image du premier set. Le GS Pétroliers a tenté par tous les moyens de remporter au moins un set, toutefois, l'écart de niveau a été si grand qu'El Djéich réussissait à chaque fois à se sortir de situations compliquées pour ensuite remporter le set (27-25, 25-22).



Offres d'emplois

Référence : Emploipartner-1406 Poste : Emploi Partner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING - Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management. - D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à en optimiser les ventes. - D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients Missions : - Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution - Evalue le positionnement de la société sur le marché, - Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché, - Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes, - Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing - Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée - Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels...) - Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients - Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication, - Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes...) - Veille à la diffusion des supports d'information, - Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire... - Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits - Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes - Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels - Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes - Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles, - Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner - Pilote et met en œuvre la politique commerciale - Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services - Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires - Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences - Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale... - Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées - Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client - Elabore les stratégies de ventes offensives - Assure la mise en œuvre des techniques de ventes - Met en place un réseau de distribution - Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution - Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire - Développe et suit les grands comptes - Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques - Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs - Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants - Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs	- Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH...) et veille à tout moment au respect des procédures - Assure la tenue et la régularité de travail du ses collaborateurs - Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction - Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs Profil : - Ingénieur commercial / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur/ médecin / pharmacien / biologiste 10 ans d'expérience - Sens de communication - Capacité de négociation et de persuasion - Force de persuasion - Rigueur, adaptabilité et mobilité - Compétences managériales - Sens de l'analyse - Raisonnement inductif et déductif - Doté d'esprit positif et créatif - Focalisé sur les résultats - grande résistance à la pression - Capacité de détecter et de gérer les problèmes - Maîtrise du français et de l'outil informatique - Discrétion élevée et intégrité morale Avantages : - LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALifiantes & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER Lieu de travail principal : - Kouba	- Expérience sur un poste similaire souhaitée - Dynamique - disponible Lieu de travail : Alger Référence : emploipartner- 1409 Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CADRE DIRIGEANT). Missions : - Rattaché au président directeur général, vous encadrez l'équipe de la direction de l'administration générale, missions sont les suivantes: - Assister le président Directeur Général dans la mise en œuvre des décisions de gestion, de coordination et de développement des activités relevant de son domaine de compétence ; - Manager la direction, concevoir, proposer et mettre en œuvre les orientations stratégiques de ses différents services. - Veiller au respect des règles juridiques de fonctionnement de l'administration et contribuer à l'amélioration des procédures internes de l'entreprise. - Garantir la qualité juridique des actes de la société, participer à la rédaction de dossiers et d'actes administratifs transversaux en lien avec les services. - Assurer une veille juridique, apporter un conseil aux services, alerter sur les risques juridiques et de contentieux dans l'entreprise. - Superviser les procédures contentieuses, mesurer les enjeux et proposer des orientations. - Supervise et contrôle la gestion des agences. - Garantir l'organisation et le suivi des différents services et superviser le pré-contrôle de légalité des actes. - Supervise et contrôle la Gestion du patrimoine de l'entreprise. - Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra Compétences : - Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum - Vous avez également des connaissances approfondies en législation et droit du travail - Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives - Expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire - Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus - Maîtrise parfaite de l'outil informatique - Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles - vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public - Bon manager, disponible et à l'écoute de vos agents, vous savez piloter une équipe pluridisciplinaire. Lieu de travail : Alger	Lieu de travail : Alger. Référence : emploipartner- 1412 Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA DES COMMERCIAUX LOGISTIQUES Descriptif de poste: - Elaborer la proposition commerciale et arrêter avec le client les modalités du contrat de vente ou le devis - Commercialiser la prestation transport logistique. - Prospection, développement de nouveaux clients (exploitation des fichiers - Prospecter des opportunités du réseau, suivi des outils d'aide à la commercialisation afin d'identifier, détecter et développer des opportunités...) - Prospecter, développer et assure le suivi de la clientèle. Dans la négociation commerciale - Satisfaire les besoins du client en lui assurant rapidité et sécurité dans le transport - Répondre aux appels d'offres en étroite collaboration avec le directeur de la division - Veille permanente de la concurrence au niveau local et national - Reporting... Capacités et expérience souhaitées: - Niveau universitaire exigé et âgé de 35 ans au maximum - Formation en logistique internationale ou commerce internationale - Au minimum 2 ans d'expérience - Persévérance, bon relationnel - Résistance au stress et capacité d'écoute sont nécessaires, afin de déceler les besoins des clients et répondre à la demande. Lieu du travail: Alger
Référence : emploipartner- 1411 Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE Missions : - Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas - Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs - Coordonner le suivi de la préparation avec différents services. - Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports - Etablissement des documents liés au mode de transport - Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise - Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement - Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et en assurer le suivi - Rapprochement fin de mois avec la comptabilité - Tenue à jour des documents de gestion logistique - Gérer les réclamations clients. Profil : - Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane. 03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit. Lieu de travail principal : Alger	Référence : emploipartner-1408 Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN RESPONSABLE HSE Missions : - Prend en charge des exigences légales et réglementaires en matière de SIE. - Coordination, suivi et reporting inter agences de la fonction SIE - Supervision, contrôle et compte rendu sur les activités de surveillance et de gardiennage des sites de la société - Montage et mise en forme du processus HSE - Management et Pilotage du Processus de HSE. - Mise en place du plan HSE. Pilotage de la veille réglementaire HSE et garantie de son application. - Conception et confection d'indicateurs HSE et tableaux de bord - Gestion et suivi des tableaux de bord HSE. - Vulgarisation, Formation et sensibilisation autour du processus HSE Profil : - Ingénieur en HSE /Ingénieur contrôle qualité et normalisation/Hygiène et sécurité industrielle - Formation supérieure en hygiène, sécurité et environnement. - Expérience minimale 02 ans	Référence : emploipartner- 1410 Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN COORDINATEUR SIE (SÛRETÉ INTERNE D'ÉTABLISSEMENT) Missions : - Rattaché au Responsable HSE - Coordinateur des structures de sûreté interne des agences - Consolide les moyens humains et matériels des dispositifs à mettre à la disposition des SIE locales - Coordonne les relations de la société de gardiennage - Suivi des actions de plusieurs commissions (Inventaires, Créances - Hygiène et sécurité) Autres activités sur la gestion du patrimoine. - Veiller à l'application de la réglementation relative à l'hygiène et la sécurité du travail - S'assurer de la mise en application des mesures de prévention Compétences : - Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum - Vous avez également des connaissances en Hygiène et sécurité - Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives - Expérience d'au moins 2 ans dans un poste similaire - Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus - Maîtrise parfaite de l'outil informatique - Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles, vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public. - disponible Lieu de travail : Alger	Référence : Emploipartner-1404 Poste : Emploi Partner recrute pour ATLAS COPCO ALGERIE UN DIRECTEUR DES FINANCES Missions: - Garantir la fiabilité et l'exactitude des informations comptables et des reporting de l'entreprise - Analyse financière régulière. - Gérer les relations avec les départements financiers et comptables de l'entreprise - Gérer les relations avec les institutions financières, les auditeurs et tout autre acteur externe, - Suivre les facturations, le recouvrement, - Assurer le reporting mensuel/budget, - Assurer l'application des règles comptables locales en fonction des besoins identifiés, - Assurer le contrôle et le suivi de la trésorerie dans le respect des procédures de l'entreprise, - Autoriser le paiement des fournisseurs - Suivi de la gestion des stocks Profil : - Expérience requise - Au moins 2 à 3 ans d'expérience sur le même poste - Expérience exigée en multinationale ou en entreprise privée Diplôme requis - Licence en finances Compétences - Maîtrise de l'anglais obligatoire (pour la communication avec le groupe, lecture, mail, téléconférence) - Bonnes connaissances des systèmes de contrôle de gestion (en interne) - Bonnes connaissances de la réglementation en vigueur (lois de finances, comptabilité, compétences analytiques - Très bonnes connaissances en finances - D'excellentes compétences interpersonnelles - Doit être fiable pour maintenir une stricte confidentialité - Aptitude aux présentations fréquentes - Aptitudes à la communication verbale et écrite, - Capacités de définir des priorités et respecter les délais - Très bon sens de l'organisation, - Aptitude à la prise de décision pour aux besoins du développement - Excellent niveau dans la résolution des problèmes - Compétences en informatique Lieu de travail principal : Alger / Route de Sidi Menif Tranche 3 Lot N°119 ZERALDA.
Référence : emploipartner- 1407 Poste : Emploi Partner recrute pour - Red FabriQ - UN INGÉNIEUR DE DÉVELOPPEMENT .NET			

Comment répondre à nos annonces

Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :

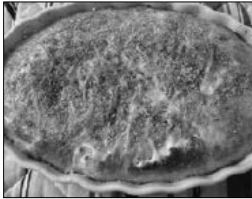
www.emploipartner.com

Tel : 021 680 296/021 687 086

Fax : 021 298 595

Cuisine

Gratin de courgettes



Ingédients :

4 courgettes
3 œufs
4 portions de fromage fondu
Fromage râpé
10 cl de crème fraîche
2 c. à soupe de chapelure
Beurre pour le moule
1 brin de menthe
Noix de muscade
Sel et poivre

Préparation :

Porter la crème à ébullition, ajouter les feuilles de menthe, retirer du feu, couvrir et laisser infuser 10 minutes. Laver les courgettes et les couper en rondelles. Les précuire dans un peu d'huile d'olive avec un oignon émincé. Fouetter les œufs dans un saladier, ajouter le fromage, la crème filtrée, 1 pincée de noix de muscade, de sel et de poivre. Bien mélanger. Répartir les rondelles de courgettes dans un plat beurré et recouvrir avec la préparation aux œufs. Parsemer de fromage râpé et de chapelure, cuire 25 minutes th 200°C.

Gâteau renversé aux abricots

Ingédients :



1 kg d'abricots mûrs mais fermes
120 g de sucre cristallisé
4 œufs
130 g de sucre en poudre
150 g de beurre
1 bonne pincée de vanille en poudre
100 g de farine

Préparation :

Dans une casserole, mettre le sucre cristallisé avec 2 cuillerées à soupe d'eau et faire caraméliser jusqu'à couleur blond clair.

En napper le fond et les parois d'un moule à manqué de 22 centimètres de diamètre.

Laver, essuyer, couper en deux et dénoyauter les abricots. Les ranger en les serrant bien dans le moule caramélisé, face bombée vers le fond du moule.

Mélanger le sucre vanillé au sucre en poudre dans un saladier et battre avec les œufs, jusqu'à ce que le mélange soit mousseux.

Ajouter alors le beurre fondu, puis la farine en pluie. Mélanger. Verser cette pâte sur les abricots. Enfourner à mi-hauteur et laisser cuire 35 à 45 minutes.

Au sortir du four, retourner le moule sur un plat de service. Attendre 10 minutes avant de démouler afin que le caramel puisse bien s'égoutter. Servir froid.

BALLONNEMENT ET REMONTÉES ACIDES

CONSEILS POUR MIEUX DIGÉRER

Ballonnements et remontées acides peuvent devenir très pénibles au quotidien. Il suffit de quelques règles d'hygiène de vie simples pour retrouver progressivement une meilleure digestion.

Les règles d'or pour bien digérer :

- Mangez lentement et dans le calme et évitez au maximum les déjeuners sur le pouce pris debout ou en marchant. Prenez le temps de bien mastiquer les aliments.

- Prenez vos repas à des heures fixes. En effet, l'organisme s'habitue à des horaires de repas et l'équilibre des apports alimentaires entre le petit déjeuner, le déjeuner et le dîner est essentiel.

- Buvez au maximum deux à trois verres d'eau pendant le repas, à petites gorgées, puis au moins un litre tout au long de la journée.

- Le tabac, les boissons très froides ou très chaudes et de tous types d'excitants (café, thé)

irritent le tube digestif et rendent la digestion difficile.

- Si vous souffrez de ballonnements, évitez la consommation de légumes crus et de légumes secs.

- Prenez garde à ne pas trop épicer vos plats. Ces agents peuvent également aggraver la muqueuse gastrique et provoquer des douleurs.

- Choisissez plutôt les cuissons à la vapeur, à l'étuvée ou les grillades au barbecue par exemple.

- Remplacez le pain blanc par du pain aux fruits secs ou aux graines de lin. Les graines de lin sont recommandées en cas de constipation chronique, consommées entières ou broyées et mélangées dans un verre d'eau.



- Attachez aussi de l'importance au mode de préparation des aliments : friture et panure sont à éviter.

- Pratiquez une activité physique régulière : une demi-heure de marche par jour est un bon début !

A savoir :

On conseille souvent aux personnes souffrant d'agréments

de boire du lait. Cette recommandation n'est pas à suivre à long terme. Le lait a bien un effet calmant sur le moment, mais il favorise aussi la sécrétion de suc gastriques. Le mieux est encore de s'en tenir à l'eau minérale, plate ou faiblement gazeuse. Si vous souffrez de douleurs ou de ballonnements chroniques, parlez-en à votre médecin.

VÊTEMENT ET LINGE

UNE BONNE HYGIÈNE DANS LA BUANDERIE

Vos vêtements et le linge en général font intimement partie de votre vie. C'est pourquoi une bonne hygiène dans la buanderie est également indispensable.

A propos du linge :

Commencez par trier et isoler le linge sale, en le plaçant dans un bac dédié. Ne le laissez pas trop longtemps, il est recommandé de le laver dans les 2 jours.

Faites tremper le linge très sale dans l'eau ou dans une bassine de lessive, avant lavage.

Traitez le linge d'une personne malade comme n'importe quel article très sale et lavez-le à part et à haute température (60° et plus).

Lavez le linge ayant été en contact avec la nourriture (tor-



chons, serviettes) séparément des vêtements et des draps.

Concernant le linge du bébé :

Il n'est pas obligatoire de le séparer de celui du reste de la famille. Il suffit de procéder comme d'habitude en triant le linge par couleur et par type de

textile.

Privilégiez, toutefois, les programmes longs. Pensez aussi à ajouter un cycle de rinçage, afin de ne laisser aucun résidu de lessive sur le linge après lavage.

Vérifiez, notamment, la propreté du doudou : il doit être toujours d'une hygiène irréprochable.

Attention à l'humidité :

Après lavage, évitez de laisser traîner du linge mouillé dans la machine.

Il vaut mieux le faire sécher immédiatement après le lavage.

Vérifier que toute l'humidité s'est évaporée avant de ranger le linge repassé.

Surveillez aussi l'humidité dans la pièce : le linge humide favorise le développement des

Astuces

Corriger un fond de teint trop épais



Vous avez mis trop de fond de teint, pour le corriger, tapotez une éponge humide sur la peau

ou travaillez l'estompe au pinceau à fond de teint. Si la matière est poudrée, polissez-la avec un pinceau.

Un vernis tout frais abîmé



Trempez un pinceau à maquillage tout fin dans du dissolvant, passez-le sur l'ongle indésirable, puis réappliquez une autre couche de vernis.

Estomper un rouge à

lèvres trop intense

Appliquez un peu de fond de



teint aux commissures puis dégradez-le vers l'intérieur en conservant le cœur des lèvres fardé.

Diminuer l'excès de blush



Utilisez une houppette en mouvements circulaires puis déposez un nuage de poudre translucide. Vous pouvez aussi tapoter du bout des doigts un peu d'embellisseur.

Mots Fléchés N°3195

carrière d'artiste creux routier	comble de louanges suerie	trou dans le mur lit lentement	distiqué pas très discret	aigle renoncent	hôtels de ville	divinité féminine génése
lentilles				prétend	bon coup de raquette intacts	
compétiteur			couver- tures			
tache de papillon durée de vie		mous	classas travail postal		ville du midi comprimas	
tracés sur la roche époux		voleuse à plumes			note vieille monnaie	conte
		bien portantes confiées			prix du silence tentative	
boisson de five o'clock	texte législatif bloqués	cri de bacchan- te fixeras	arbuste de haie torches	filets d'eau		grande faiblesse
insatis- faite régions rurales				agréable grosse gorgée	petit sapajou déesse d'Égypte	
mortes par im- mersion	point de saignée os de l'épaule		double continent total			prend des coups
bolides célestes fleur de confiture			ville de Moldavie passage urbain		préve- nance port de Tunisie	personnel avoir l'audace
		flânas type d'as- semblage			cassant flèche	
édile espagnol	liasse de feuilles firma- ment		muni monnaie bulgare			ferments gas- triques
pas très difficile			trompai herbage			
extrait			saint en Bigorre fin de verbe	posse- sif cours sibérien		sinistres initiales symbole du titane
aile dure		surexcitations		idiotie		

SUDOKU

N°3195

SOLUTION SUDOKU

N°3194

SOLUTIONS MOTS
FLECHES 3194

8		7		6	1
			2		4
1	3				7
2	6		9	7	
8					7
		8	4	2	9
9				1	3
1		9			
5	4		6		9

9	5	8	3	4	2	6	7	1
7	3	1	6	8	9	5	2	4
4	6	2	5	7	1	9	3	8
3	1	4	8	9	7	2	5	6
8	9	6	2	1	5	7	4	3
5	2	7	4	3	6	1	8	9
1	8	5	9	2	3	4	6	7
6	7	3	1	5	4	8	9	2
2	4	9	7	6	8	3	1	5

• M • E • E • L • E • R • R
 KIDNAPPING • ISE
 • RETRAITEMENTS
 MOMERIE • GORGES
 • BURES • GONG • RU
 MONET • PACTOLES
 • LINEAIRE • TI • C
 PART • BLESSERAI
 • NA • SELS • IRAIT
 ETIRERA • GRAINE
 • EAU • SURE • TER
 CINGLE • SENE • SA
 • STEEPLE • EST • I
 LO • AMIE • ASSENE
 • LA • ENVOL • OTAN
 MARINER • ERRENT
 • TROTTAI • I • RA •
 PION • TULLES • NE
 • OS • CETOINES • T
 ANETH • STO • TIAN
 • SERUM • ENVERRA

L'introduction d'espèces exotiques s'accélère à travers le monde

L'introduction d'espèces exotiques dans les écosystèmes du monde entier n'a cessé d'augmenter au cours des 200 dernières années.

Si, au XIX^e siècle, l'introduction d'espèces étaient dues en grande partie aux migrations de populations humaines du vieux continent vers le reste du monde, aujourd'hui, c'est l'intensification des échanges commerciaux qui en est la principale cause. Ces travaux, publiés dans *Nature Communications* le 15 février 2017, démontrent que les mesures prises pour éviter l'introduction d'espèces d'un continent à l'autre sont largement insuffisantes. Ces introductions ont été soit délibérées, comme pour les plantes d'intérêt agricole, soit

involontaires, comme pour les animaux ayant voyagé clandestinement dans les soutes de bateaux, ou les poissons qui sont passés d'une mer à l'autre. Les organismes introduits peuvent devenir invasifs et déstabiliser profondément les écosystèmes qu'ils conquièrent. Ils ont ainsi causé la disparition de milliers d'espèces, en particulier dans les îles. Ces translocations peuvent aussi avoir des conséquences économiques majeures.

Une grande coalition internationale

Malgré ces impacts majeurs, la dynamique de l'introduction d'espèces n'a pas été étudiée sur une longue période de temps et, surtout, à l'échelle globale. Voilà pourquoi s'est formée une grande coalition internationale composée de 45 chercheurs de 18 pays. Ensemble, ils ont constitué



une base de données mondiale recueillant 43.988 dates de première observation de 16.369 espèces exotiques introduites sur un continent autre que celui d'origine. Ces observations, qui recouvrent 200 ans d'histoire naturelle, portent sur l'ensemble des grands taxons du monde vivant. Ces travaux montrent que les introductions d'espèces n'ont cessé de s'accélérer. Cette intensification des échanges

d'espèces est vraie pour tous les groupes, à l'exception des mammifères et des poissons, pour lesquels la courbe de nouvelles introductions s'affaïssait au cours des dernières décennies.

Les chercheurs se sont aussi intéressés aux causes des introductions d'espèces. Au cours du XIX^e siècle, ce sont les échanges entre l'Europe et l'Amérique qui ont dominé. Les populations européennes qui ont massivement migré

ont emmené avec elles de très nombreux animaux et plantes. Lors de la seconde moitié du XX^e et au début du XXI^e siècle, les introductions sont majoritairement accidentelles. Plantes, algues, animaux, en particulier insectes, et champignons suivent les routes du commerce. Ainsi, le plus grand nombre des espèces introduites ces dernières années sont originaires de Chine.

L'origine des fleurs enfin résolu ?



La flore terrestre est aujourd'hui dominée par les plantes à fleurs. Elles nous nourrissent et contribuent aux couleurs du monde végétal. Mais les plantes à fleurs n'ont pas toujours existé. Alors que les végétaux ont colonisé la terre voici plus de 400 millions d'années, les plantes à fleurs ne sont apparues que depuis 150 millions d'années.

Elles ont été directement précédées par un groupe appelé les gymnospermes, dont le mode de reproduction est plus rudimentaire et qui compte les conifères comme représentants actuels. Darwin s'est longtemps interrogé sur l'origine et la rapide diversification des plantes à fleurs, les qualifiant d'"abominable mystère". Par rapport aux

gymnospermes qui possèdent des cônes mâles et femelles assez rudimentaires (comme la pomme de pin), les plantes à fleurs présentent plusieurs innovations : la fleur rassemble les organes mâles (étamines) et femelles (pistil), entourés par des pétales et des sépales, et les ovules, au lieu d'être nus, sont protégés au sein du pistil.

Comment la Nature a-t-elle inventé la fleur ?

Les chercheurs ont étudié une plante gymnosperme assez originale du nom de *Welwitschia mirabilis*. Cette plante, qui peut vivre plus d'un millénaire, pousse dans les conditions extrêmes des déserts de Namibie et d'Angola et, comme les autres gymnospermes, possède des cônes mâles et femelles séparés. Chose exceptionnelle, ses cônes mâles possèdent quelques ovules stériles et du nectar, ce qui révèle une tentative avortée d'inventer la fleur bisexuelle. Or, chez cette plante (ainsi que chez certains conifères), les chercheurs ont trouvé des gènes similaires à ceux responsables de la formation des fleurs, et organisés selon la même hiérarchie (l'acti-

tion d'un gène déclenchant celle du suivant, et ainsi de suite). Le fait de trouver une cascade de gènes similaire chez les plantes à fleurs et de leurs cousins gymnospermes indique qu'il s'agit là d'un héritage de leur ancêtre commun. Ce mécanisme n'a pas eu à être inventé au moment de l'origine de la fleur : il a simplement été hérité et réutilisé par la plante, un processus souvent à l'œuvre dans l'évolution. L'étude de la biodiversité actuelle des plantes nous permet donc de remonter dans le passé et de dresser, peu à peu, le portrait génétique de l'ancêtre commun d'une grande partie des plantes actuelles. L'équipe de chercheurs continue à étudier d'autres traits pour mieux comprendre comment est née la toute première fleur.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

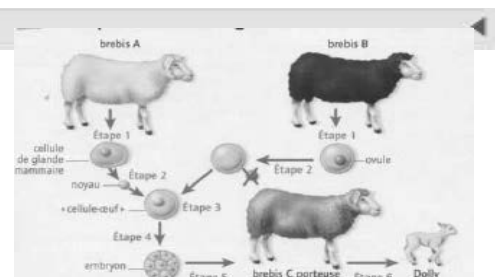
Clonage

Inventeur : Ian Wilmut

Date : 1996

Lieu : Grande-Bretagne

Le clonage est une méthode pour obtenir une ou plusieurs copies génétiquement identiques d'un même individu. C'est le 5 juillet 1996 que naît le premier mammifère cloné : la brebis Dolly. Elle aura été la seule survivante de 277 tentatives, les 276 précédentes s'étant soldées par des animaux mort-nés ou anormaux. Dolly sera euthanasiée le 14 février 2003.



JOHN CARTER



20h55



Au décès de son oncle, Edgar Rice Burroughs découvre son incroyable histoire... Alors qu'il a pénétré dans une mystérieuse grotte, John Carter, ancien officier sudiste pendant la guerre de Sécession, est projeté sur une autre planète, Barsoom. Un conflit destructeur y oppose les différents peuples. Débousolé, Carter est vite capturé par les Tharks dont le roi, Tars Tarkas, le prend sous sa protection.

THE AMERICAN



20h55



Tueur à gages américain basé en Europe, Jack manque de se faire abattre en Suède, où il parvient à se sortir de justesse d'un guet-apens. Pavel, son contact, l'envoie alors en Italie où il doit se faire oublier pendant quelque temps dans un petit village. Là, il fait la connaissance du père Benedetto et de Clara, une prostituée. Bientôt, Pavel lui confie une nouvelle mission. A cet effet, il rencontre une certaine Mathilde.

TOUT LE MONDE JOUE
AVEC SES ÉMOTIONS

20h55



6 invités répondent à des questions pour évaluer leur quotient émotionnel et découvrir comment s'améliorer. Contrairement au QI qui stagne après l'âge de 12 ans, le QE peut s'améliorer tout au long de notre vie. Lors de trois manches (identifier, comprendre et maîtriser), les invités prennent connaissance d'exercices pour mieux appréhender leurs sentiments. Grâce à une application, les téléspectateurs peuvent en faire de même chez eux. La préparation de l'émission est encadrée par Jordi Quoidbach, docteur en psychologie.

LA STAGIAIRE
HISTOIRE D'AMOUR

20h55



Marianne, 35 ans, analyste financière, est retrouvée morte dans les escaliers d'une ruelle. La victime, issue de la bourgeoisie marseillaise, n'était pas en bons termes avec sa famille. Après huit ans de mariage, elle s'était séparée de Jérôme, son mari, et vivait en couple avec Charlie, une artiste-peintre. L'autopsie révèle que Marianne était enceinte.

LA SELECTION DU MIDI LIBRE

LÉNINE, UNE AUTRE HISTOIRE
DE LA RÉVOLUTION RUSSE

20h55



Le monde entier est sous le choc quand la révolution éclate en février 1917, en Russie, personne n'imaginant qu'une dynastie tricentenaire puisse être balayée aussi vite. Son dénouement, en octobre, fait basculer le cours du XXe siècle. A la tête du parti bolchévique, Lénine s'empare du pouvoir. Pourtant, quelques mois plus tôt, la victoire de ce chef d'un groupuscule révolutionnaire parmi d'autres semblait improbable. Le document explique qu'il pourrait bien ne pas avoir été le visionnaire omniscient que la légende dépeint.

LE MONDE SECRET DE LA
PETITE BRIQUE LEGO

20h55



Lego Group, ou The Lego Group, est une société danoise fabriquant des jeux dont la gamme de produits la plus connue, les Lego, est basée sur des briques élémentaires à assembler. Nous vous proposons une immersion dans le monde secret et original de la petite brique colorée de notre enfance et aujourd'hui celle de nos enfants et petits-enfants. Une immersion originale, instructive et sympathique au sein de la communauté des fans : les AFOL.

MAISON À VENDRE



20h55



Marion, 39 ans, souhaite vendre son appartement de Vitry-sur-Seine pour rejoindre Jim, son fiancé américain qui habite Memphis, dans le Tennessee. Jusqu'à présent, le bien n'a pas attiré les acheteurs potentiels. Sophie Ferjani a pour mission de revoir la décoration très colorée de Marion pour qu'elle plaise au plus grand nombre. Pierre, 73 ans, vit à Ballainvilliers, dans l'Essonne. Le retraité souhaite emménager avec Colette, 63 ans, dont il est tombé amoureux. Mais auparavant, il doit se séparer de sa maison.

HE AMAZING SPIDER-MAN
LE DESTIN D'UN HÉROS

20h55



Alors que Peter Parker n'est encore qu'un enfant, Richard, son père, scientifique de renom, meurt, avec sa femme Mary, dans un accident d'avion alors qu'il quittait le pays en emportant une dangereuse formule scientifique. De nos jours, Peter, alias Spiderman, a tout juste le temps d'arrêter le malfaiteur Aleksei Sytsevich, qu'il doit se rendre à la cérémonie de diplômes de son lycée.



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehgueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

Rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression : Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire : SGA Bouzarjah : 02100007130000214 ché 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulane Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

"GAME OF THRONES"

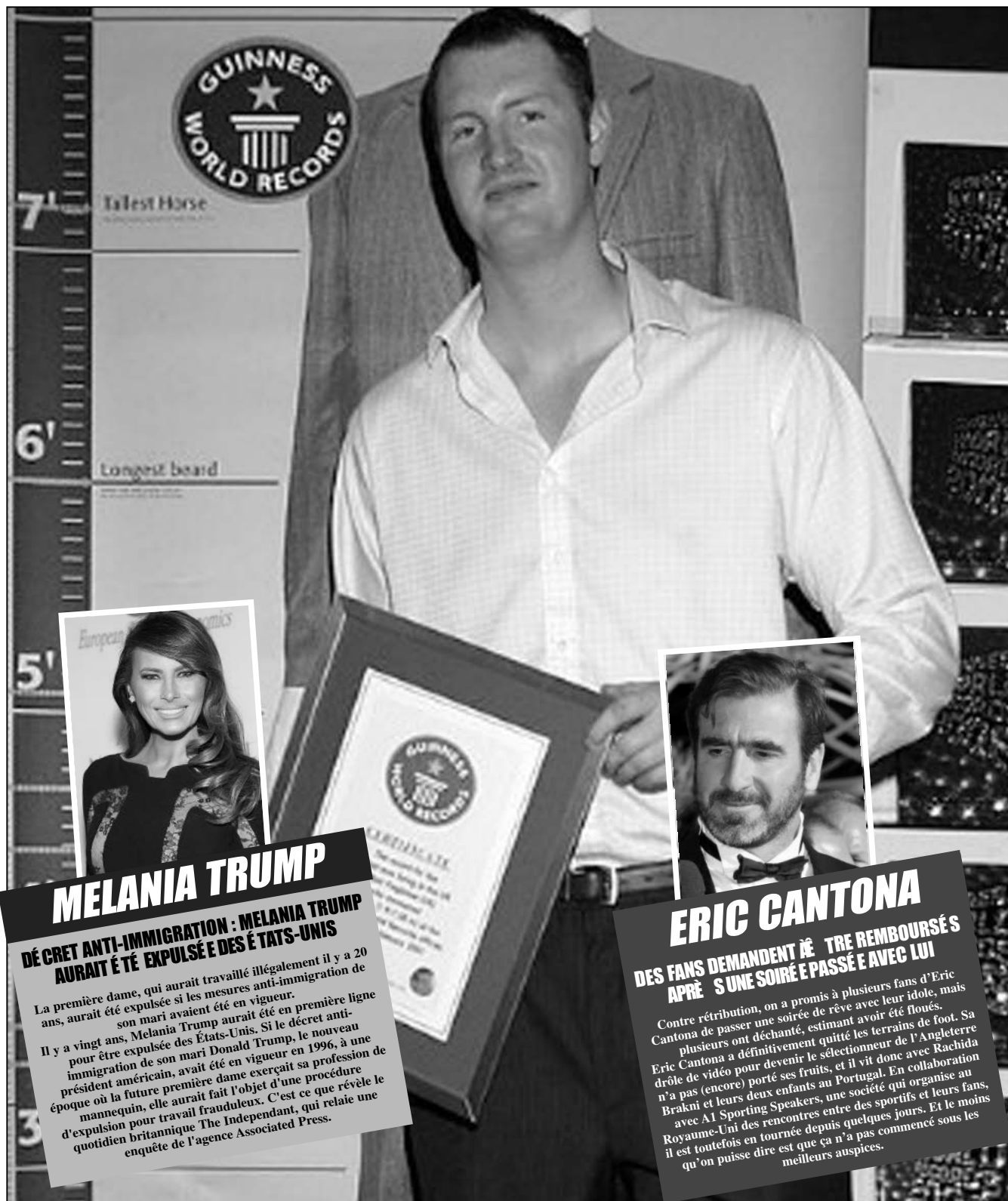
MORT DE L'ACTEUR NEIL FINGLETON À L'ÂGE DE 36 ANS

Il était officiellement l'homme le plus grand du Royaume-Uni depuis l'année 2007 d'après le Guinness Book of World

Records. Neil Fingleton est décédé ce dimanche 26 février, a rapporté la presse britannique hier. Il souffrait d'une

insuffisance cardiaque. En 2004, il avait commencé une carrière de joueur de basketball professionnel. Mais une

blessure l'a contraint d'y mettre un terme définitivement trois ans plus tard. Il est alors devenu acteur.



MELANIA TRUMP

**DÉCRET ANTI-IMMIGRATION : MELANIA TRUMP
AURAIT ÉTÉ EXPULSÉE DES ÉTATS-UNIS**

La première dame, qui aurait travaillé illégalement il y a 20 ans, aurait été expulsée si les mesures anti-immigration de son mari avaient été en vigueur. Il y a vingt ans, Melania Trump aurait été en première ligne pour être expulsée des États-Unis. Si le décret anti-immigration de son mari Donald Trump, le nouveau président américain, avait été en vigueur en 1996, à une époque où la future première dame exerçait sa profession de mannequin, elle aurait fait l'objet d'une procédure d'expulsion pour travail frauduleux. C'est ce que révèle le quotidien britannique The Independent, qui relaie une enquête de l'agence Associated Press.

ERIC CANTONA

**DES FANS DEMANDENT DE ÊTRE REMBOURSÉS
APRÈS UNE SOIRÉE PASSÉE AVEC LUI**

Contre rétribution, on a promis à plusieurs fans d'Eric Cantona de passer une soirée de rêve avec leur idole, mais plusieurs ont déchanté, estimant avoir été floués. Eric Cantona a définitivement quitté les terrains de foot. Sa drôle de vidéo pour devenir le sélectionneur de l'Angleterre n'a pas (encore) porté ses fruits, et il vit donc avec Rachida Brakni et leurs deux enfants au Portugal. En collaboration avec A1 Sporting Speakers, une société qui organise au Royaume-Uni des rencontres entre des sportifs et leurs fans, il est toutefois en tournée depuis quelques jours. Et le moins qu'on puisse dire est que ça n'a pas commencé sous les meilleurs auspices.

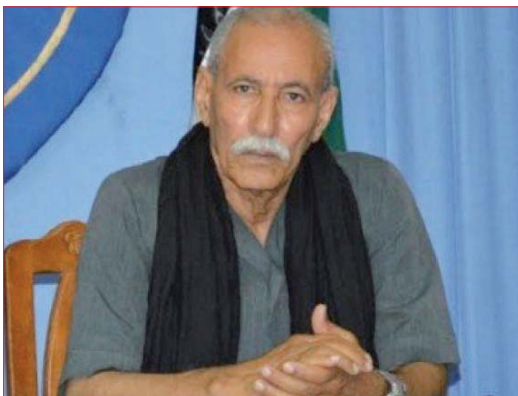
Fajr	05h46
Dohr	13h01
Asr	16h13
Maghreb	18h45
Icha	20h05

L'ÉTAT SAHRAOUI

"UNE RÉALITÉ NATIONALE, RÉGIONALE ET INTERNATIONALE IRRÉVOCABLE"

Le président sahraoui et secrétaire général du Front Polisario, Brahim Ghali, a affirmé hier que l'État sahraoui était aujourd'hui "une réalité nationale, régionale et internationale irrévocable", ajoutant que le "peuple sahraoui était plus attaché à ses options de liberté et à la souveraineté de son État sur ses territoires".

Dans son allocution d'ouverture des festivités commémorant le 41^e anniversaire de la proclamation de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), Brahim Ghali a affirmé que "le peuple sahraoui peut s'enorgueillir aujourd'hui de son État qui a réussi à se frayer un chemin parmi les peuples et les nations,



en tant que membre fondateur de l'Union africaine (UA), jouissant de la considération, du respect et de la reconnaissance et brandissant son emblème haut à travers le monde", soulignant que l'État sahraoui était désormais "une réalité nationale, régionale et internationale irrévocable".

Le peuple sahraoui "est de plus en plus attaché à ses options de liberté et au parachèvement de la souveraineté de son État sur ses territoires", a poursuivi le président sahraoui, ajoutant que "les axes de la résistance et de lutte se consolident et se diversifient, en tant que droit légitime reconnu par les chartes internationales".

En dépit de la conjoncture difficile, l'État sahraoui compte aujourd'hui des institutions modernes où les pouvoirs exécutifs, législatifs et juridiques sont complémentaires, en sus d'une expérience pionnière en termes de formation, de santé et de gestion.

L'État sahraoui adopte des options politiques et socio-économiques "à la stratégie et aux orientations actuelles et futures claires, notam-

ment en termes de démocratie, de liberté, d'égalité, de respect des droits de l'homme et de coexistence entre cultures et religions".

La priorité a été accordée à l'investissement dans l'élément humain en tant que pivot central dans un projet global où la femme sahraouie occupe une place privilégiée et assume ses responsabilités dans les différentes missions qui lui sont assignées. En parallèle, la jeunesse sahraouie détient la priorité en raison de sa présence durable et son rôle sans cesse renouvelé dans la lutte de libération et le processus d'édification.

Une étape cruciale dans le conflit au Sahara occidental

Le secrétaire général du Front Polisario a estimé que "l'actuelle étape du conflit entre le Maroc et le Sahara occidental est particulièrement cruciale du fait de la politique d'obstination du Maroc qui fait fi de la légalité internationale".

L'État d'occupation a constitué des années durant un obstacle face aux efforts internationaux pour le règlement du conflit et continue à empêcher l'envoi personnel du secrétaire général de l'Onu de visiter la région.

L'État d'occupation "s'est attaqué officiellement et publiquement à l'Onu, représentée par son SG, violant les décisions du Conseil de sécurité international allant même jusqu'à outrepasser ses prérogatives à travers l'expulsion de la composante civile et politique de la Mission pour l'organisation d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental (Minurso)".

La situation est allée plus loin lorsque cet État "a essayé dans une tentative grave de changer la situation sur les territoires en voulant envahir les territoires sahraouis libérés, en violation de l'accord de cessez-le-feu dans la région de Guerguerat et les frontières mauritaniennes, ce qui a engendré un état de provocation et de menace illustré par des opérations armées et une mobilisation des forces de sécurité". Brahim Ghali a estimé que "tous ces mouvements et pratiques sont une escalade d'actes de violence et de provocation ayant pour objectif de détourner les regards d'un État violateur des lois et des droits des Sahraouis et spoliateur de ses richesses naturelles. Ils représentent également, a-t-il ajouté, "une atteinte inacceptable à la crédibilité et au prestige de l'Onu et un atterroissement injustifié de la part du Conseil de sécurité international quant à ses responsabilités à imposer le respect de la charte et décisions de l'Onu".

POUR BRIGUER UN NOUVEAU MANDAT RAOURAOUA OBTIENT LE SOUTIEN DE L'AG DE LA FAF



Critiqué sévèrement par El Hadi Ould Ali après l'élimination sans gloire de l'EN de la Can 2017, Mohamed Raouraoua a triomphé hier lors de l'assemblée générale ordinaire de la Faf, qui s'est tenue au Centre technique national de Sidi-Moussa. Le patron de la Faf a été fortement applaudi par les membres de l'AG et ses bilans moral et financier ont été, sans surprise, adoptés à l'unanimité. Visiblement affecté par les critiques acerbes essuyées depuis le fiasco de la Can 2017, Raouraoua a obtenu le quibus de fin de mandat qui lui permet de briguer un nouveau mandat à la tête de la Faf.

Acquis tous à sa cause, les membres de l'AG l'ont supplié de briguer un troisième mandat. Il y a eu, en effet deux motions de soutien et deux appels ont été lancés pour sa candidature de la part des présidents de ligues et de ceux des clubs de Ligue 1 et de Ligue 2. Tout le monde scandait "Raouraoua président" à la fin de l'AG. Raouraoua, qui maintient toujours le suspense sur son avenir à la tête de la Faf, accorde pour le moment la priorité à l'élection de la Caf où il tient à garder sa place dans le comité exécutif.

La date limite pour le dépôt de candidature pour la présidence de la Faf est fixée au 12 mars prochain. La commission de préparation de l'AG électorale du 20 mars a été installée ce lundi et elle est composée de Ali Baamar (président de la Ligue régionale de Ouargla), Hassan Hammar (président de l'ES Sétif), Mohamed Zerouati (président de la JS Saoura), Mohamed Moro (président de l'ASM Oran), Rachid Oukali (président de la Ligue de la wilaya d'Alger), Mohamed Khebouz (président de la Ligue de la wilaya de Bordj-Bou-Arréridj) et Miloud Ghorbal (président de la Ligue de wilaya d'Oran).

IRAN LA MARINE TESTE DES MISSILES LORS D'EXERCICES DANS LE GOLFE

La Marine iranienne a testé avec succès des missiles lors d'exercices militaires de grande envergure dans le Golfe, ont rapporté, hier les agences de presse Fars et Tasnim. "Le dernier missile de croisière maritime appelé "Nasr" a été testé lors des manœuvres de la marine dans les eaux du sud du pays", a déclaré le ministre iranien de la Défense, Hossein Dehgan, cité par Fars qui précise que l'engin a atteint son objectif avec succès. Un autre type de missile dénommé "Dehlavieh", guidé au laser, a également été testé avec succès, selon Tasnim. La portée de ces missiles de conception iranienne n'a pas été précisée. La marine a entamé, dimanche, de grandes manœuvres qui se déroulent dans le Golfe, le détroit d'Ormuz, la mer d'Oman et le nord de l'océan indien.

BISKRA LA TERRE A DE NOUVEAU TREMBLÉ À M'ZIRAA

Une secousse tellurique de 3,2 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été ressentie, hier à 7h07 dans la ville de Biskra, signale le Centre de recherche en astronomie astrophysique et géophysique (CRAAG). L'épicentre de ce séisme de faible intensité a été localisé à 15 km au nord de M'ziraa, précise la même source.

EMIGRATION CLANDESTINE DÉMANTÈLEMENT D'UN RÉSEAU DE PASSEURS À AÏN-TÉMOUCHENT

La sûreté de daïra de Beni-Saf (Aïn-Témouchent) a réussi à démanteler un réseau de passeurs d'émigrés clandestins composé de onze membres, a-t-on appris hier de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Agissant sur informations parvenues dimanche faisant état d'un groupe de candidats à l'émigration clandestine prêts à prendre le large vers les côtes espagnoles à partir des plages de Béni-Saf,

les policiers ont déclenché des investigations couronnées par la saisie d'un zodiac, d'un réservoir d'essence et de deux fûts de mazout à la plage de Sidi-Boucif. Non loin de ce site, une personne de 30 ans liée à cette affaire a été appréhendée, a-t-on indiqué. L'enquête a permis ensuite l'arrestation de huit autres personnes dont deux ressortissants africains et de connaître l'identité de

deux instigateurs de ce plan d'émigration clandestine âgés de 36 et 48 ans qui furent arrêtés.

La perquisition du domicile de l'un des deux prévenus a permis la découverte d'un zodiac à moteur de 40 chevaux, 5 réservoirs d'essence et une embarcation de secours, ainsi que la saisie de matériels.

Les mis en cause ont été présentés devant la justice.